

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2024-2027

(PEDT - PLAN MERCREDI)



# MOT DES ÉLUS

« PLACER L'ENFANT AU CŒUR DU PROJET ÉDUCATIF, AGIR POUR QU'IL PUISSE APPRENDRE, PROGRESSER, S'ÉPANOUIR AU SEIN DES ACTIVITÉS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS, DANS UN CADRE SÉCURISÉ ET RESPECTUEUX DES VALEURS DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

POURSUIVRE LA COLLABORATION PARTENARIALE EN ASSOCIANT LES FAMILLES TOUT EN VEILLANT À LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE. »

Telles sont nos intentions éducatives pour les enfants de Beaupréau-en-Mauges dans le cadre du PEDT-Plan mercredi 2024/2027.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est le cadre qui va nous permettre avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune de coordonner les actions en faveur des enfants, et indirectement des parents, en leur donnant du sens.

Ce projet concrétise donc l'ambition de tous les partenaires et des élus, investis dans une volonté d'éducation partagée et de complémentarité.

« L'ÉDUCATION CONSISTE À NOUS DONNER DES IDÉES, ET LA BONNE ÉDUCATION À LES METTRE EN PROPORTION » – CHARLES DE MONTESQUIEU

Nous tenons à remercier tous les professionnels de l'éducation (animateurs enseignants, professionnels petite enfance, sports, culture, encadrants pause méridienne...) qui contribuent chaque jour à faire vivre ce projet éducatif en agissant dans l'intérêt des enfants et des familles.



**Martine GALLARD**  
Adjointe à la petite enfance,  
enfance et la jeunesse



**Marie-Ange DENECHÈRE**  
Adjointe aux affaires  
scolaires



**Franck AUBIN**  
Maire de  
Beaupréau-en-Mauges



## **I. Qu'est-ce qu'un PEDT - Plan mercredi ?**

**Page 3 à 7**

- A. Qui est concerné par le Projet Educatif de Territoire (PEDT) ?**
- B. Quels sont les partenaires du PEDT ?**
- C. Le PEDT : un projet éducatif local, des valeurs partagées**
- D. Le Label Plan Mercredi**

## **II. Quelles intentions éducatives pour le territoire ?**

**Page 7 à 8**

- A. Trois orientations prioritaires définies par les élus**
- B. Comment une action peut-elle s'inscrire dans le PEDT ?**
- C. Des actions existantes renforcées et un nouveau plan d'actions**

## **III. De nouvelles actions partenariales 2024/2027**

**Page 9 à 34**

- A. Axe 1 : Bien vivre ensemble**
- B. Axe 2 : Gagner en autonomie et devenir acteur**
- C. Axe 3 : Accueillir en toute qualité**

## **IV. Annexes**

**Page 35 à 44**

- A. Étapes de l'élaboration du projet**
- B. Bilan PEDT 2021/2024**
- C. Contractualisation PEDT : périmètre, objectifs, organisation, activités**

## I. Qu'est-ce qu'un PEDT-Plan mercredi ?

Le Projet éducatif de territoire de Beaupréau-en-Mauges 2021-2024 est arrivé à son terme, les élus ont souhaité le reconduire pour poursuivre la transversalité et la cohérence des actions éducatives sur le territoire.

La PEDT sert de référence aux contrats passés entre la collectivité et ses partenaires locaux et institutionnels: l'État pour le PEDT, la CAF pour la Convention territoriale Globale.

### A. Qui est concerné par le Projet Educatif de Territoire (PEDT) ?

Le projet cible les enfants de 3 à 11 ans de Beaupréau-en-Mauges et leurs familles à travers des actions éducatives au sens large sur les différents temps : petite enfance, temps scolaires, périscolaires, extrascolaires.

La PEDT s'inscrit sur une durée de 3 ans, de septembre 2024 à juin 2027, notamment dans le cadre de la convention territoriale globale signée avec la CAF (partenaire financier).

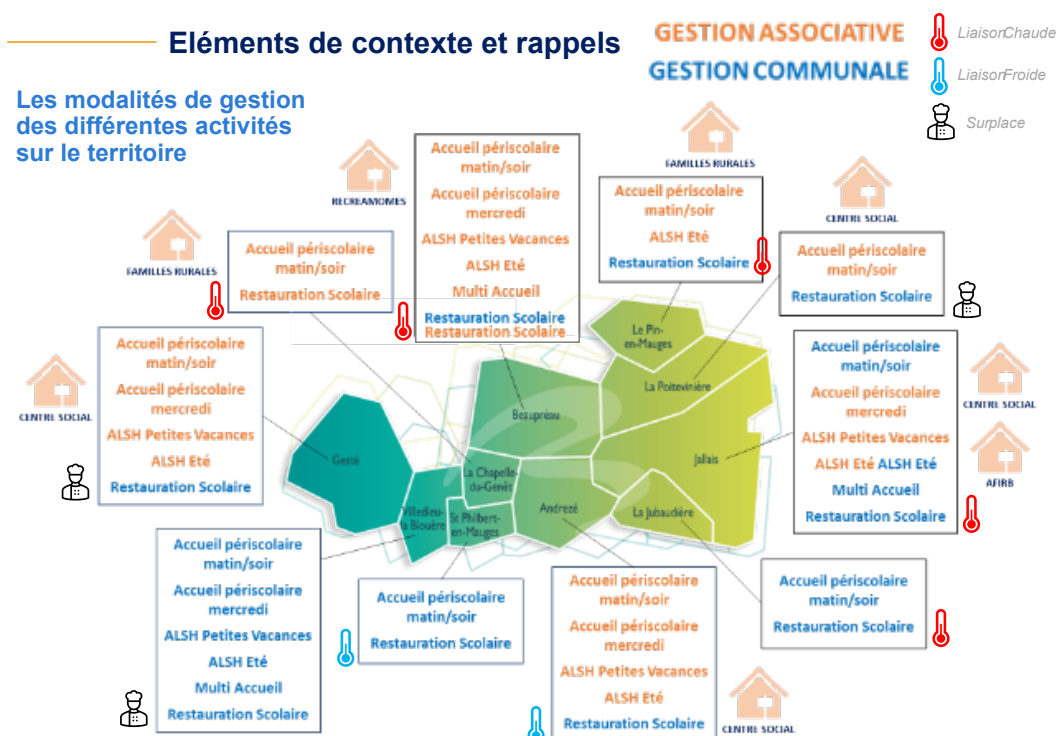
Les actions éducatives englobent aussi bien la culture, le sport, la restauration, les loisirs que la prévention, la sensibilisation à l'environnement et l'accompagnement à la parentalité.

La mise en œuvre du PEDT permettra de proposer à chaque enfant un accès éducatif cohérent et de qualité sur le territoire.

### B. Quels sont les partenaires PEDT ?

Une instance de réflexion locale pilotée par les élus en charge de la petite enfance, enfance jeunesse et des affaires scolaires a été constituée avec la direction éducation et le Centre Social associant l'ensemble des partenaires co-acteurs de l'éducation au sens large :

- les services de la commune de Beaupréau-en-Mauges (affaires scolaires, restauration, petite enfance, enfance, culture, sport, environnement, police municipale),
- les services du Centre Social Evre et Mauges,
- les institutions (CAF, MSA, SDJES, MDS),
- les enseignants des écoles publiques et privées,
- les associations enfance (Récréamômes, Familles Rurales),
- les représentants de parents,
- les élus locaux.



Le PEDT est donc un concept partagé avec les partenaires acteurs éducatifs du territoire.

Les partenaires ont participé à l'évaluation du dernier projet et à l'élaboration du prochain par le biais de comités de quartier participatifs, ils continueront de s'exprimer à l'occasion de rencontres annuelles pour une évaluation régulière des actions.

### C. Le PEDT : un projet éducatif local, des valeurs partagées

Les valeurs des élus orientent le projet et ses futures actions dans une ambition d'accompagnement, de changement et de résultats.

À la question « **Qu'évoque pour vous la co-éducation ?** »

Les partenaires et les élus ont répondu en majorité : « **éduquer ensemble** »

À la question « **Quelles seraient selon vous les valeurs éducatives à décliner dans le cadre du prochain PEDT ?** »

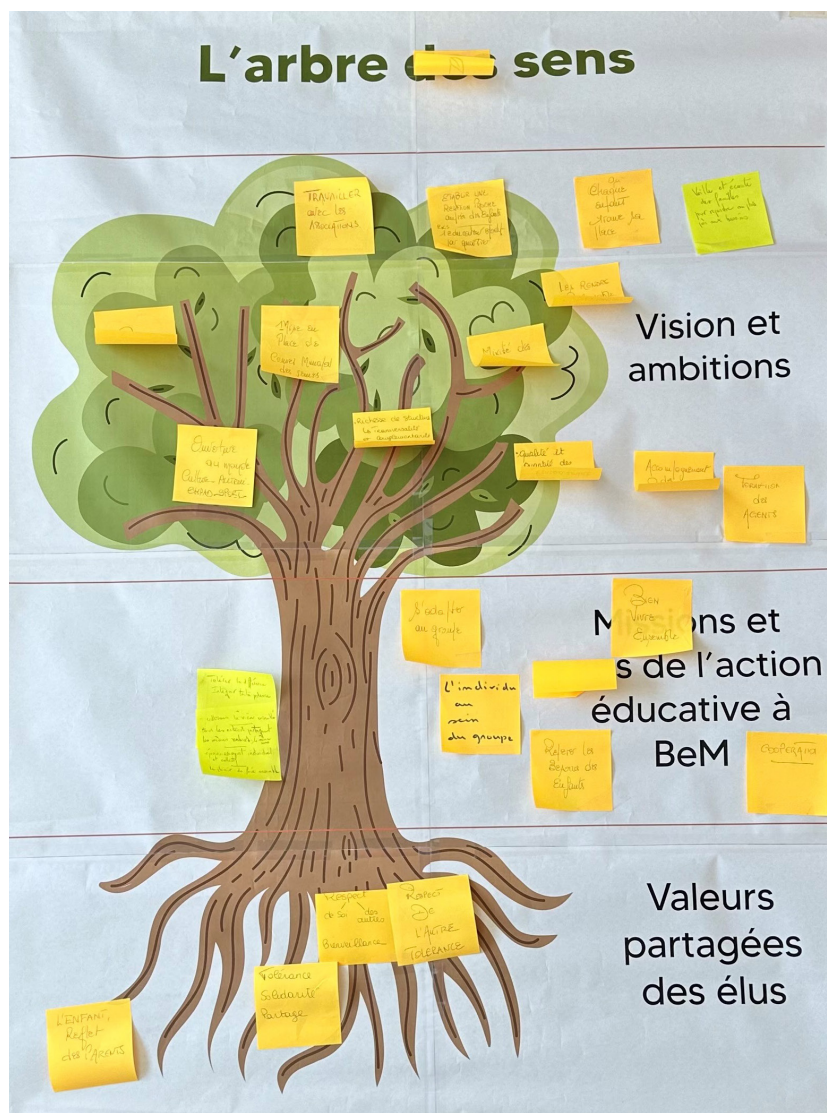
Les partenaires et les élus ont choisi :

- Favoriser le vivre ensemble
- Respecter le bien-être de l'enfant dans sa globalité (santé, rythme, genre...)
- Encourager vers l'autonomie et la prise d'initiative
- Sensibiliser à l'environnement
- Favoriser la solidarité

À la question « **Qu'évoque pour vous la continuité éducative ?** »

La majorité a répondu : « **accompagner l'enfant sur tous les temps de la journée** ».

Un travail avec les élus a été réalisé sous forme d'arbre des valeurs, d'arbre du sens :



Les feuilles et les branches représentent la **Vision et les Ambitions des élus** ainsi que les changements attendus



Le tronc représente le **Sens de l'action éducative** souhaitée par les élus



Les racines représentent les **Valeurs partagées des élus** de l'éducation enfance



## EN TANT QU'ÉLU, QUELLES SONT VOS VALEURS ÉDUCATIVES ET CELLES QUE VOUS SOUHAITEZ DÉCLINER EN FAVEUR DES ENFANTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ?

- Respect de soi et des autres
- Bienveillance
- Autonomie
- Inclusion
- Tolérance
- Solidarité
- Partage

## QUELLES INTENTIONS ÉDUCATIVES SOUHAITEZ-VOUS IMPULSER AUX ACTEURS ?

- Partager les mêmes valeurs, le même sens éducatif
- Respecter les besoins des enfants
- Favoriser le bien vivre ensemble
- Développer la coopération
- Prendre en compte l'individu au sein du groupe
- Faire ensemble
- Intégrer toute personne, prendre en compte la différence
- Permettre aux enfants de s'épanouir individuellement et collectivement

## QUELS CHANGEMENTS SOUHAITEZ-VOUS EN 2026-2027 ? QUELLE EST VOTRE VISION IDÉALE ET/OU QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR LES ENFANTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ?

- Écouter les familles pour répondre au plus près de leurs besoins
- Que chaque enfant trouve sa place
- Accompagner les parents
- Former les agents
- Rendre responsables et acteurs les enfants, éviter qu'ils ne soient que « consommateurs »
- Accueils de qualité (qualité d'encadrement et qualité des bâtiments)
- Plus de mixité au sein des équipes encadrantes
- Établir une relation proche avec les enfants
- Travailler avec les associations
- S'ouvrir au monde, à la culture, au sport, aux autres, aux personnes âgées
- Mettre en place un conseil municipal des enfants ou des jeunes

## Le PEDT devra se mettre en œuvre en cohérence avec :

- La politique sociale pour le repérage et l'orientation des familles en difficulté
- Les autres politiques municipales : sport, culture, environnement, santé
- Les projets des établissements scolaires
- Les appels à projets
- Les conventions partenariales institutionnelles et locales

### D. Le label « Plan mercredi »

Le label « Plan mercredi » a pour but de créer un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires éducatifs, en lien avec les projets d'école. C'est un dispositif mis en place par l'État qui atteste et garantit un certain niveau de qualité des temps périscolaires, en particulier le mercredi.

La commune de Beaupréau-en-Mauges dispose du label Plan mercredi depuis 2021, elle entend continuer de répondre aux engagements qui sont les suivants :

- la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant,
- l'accueil de tous les publics, notamment les enfants en situation de handicap,
- la mise en valeur de la richesse des territoires,
- le développement d'activités éducatives de qualité.

Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des structures, renforcer et enrichir l'offre d'activités qui s'y déroulent.

## II. Quelles intentions éducatives pour le territoire ?

### A. Trois orientations prioritaires définies par les élus

À la suite des différents groupes de travail entre partenaires éducatifs et entre élus, trois grands thèmes sont ressortis et orientent aujourd'hui la politique éducative et ses futures actions.

#### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les élus et les acteurs éducatifs du territoire ont particulièrement souligné l'enjeu fort de la coopération, comme vecteur d'apprentissage de la vie en collectivité et du bien vivre ensemble.

Le respect, l'inclusion et la solidarité sont d'autres valeurs essentielles pour favoriser le bien-être et le développement des enfants dans leur environnement.

Dans la continuité du PEDT 2021-2024, les liens entre les acteurs de la communauté éducative et sociale veilleront à être renforcés pour une meilleure complémentarité et transversalité des actions.

#### Objectifs généraux

- 1 Coopérer
- 2 Respecter
- 3 Prendre en compte l'enfant au sein du groupe

#### GAGNER EN AUTONOMIE ET DEVENIR ACTEUR

Les acteurs éducatifs du territoire et les élus souhaitent par cet axe :

- permettre aux enfants d'accéder à des projets pédagogiques variés sur tous les temps
- accompagner les enfants vers l'autonomie et la citoyenneté
- susciter les initiatives et les projets
- favoriser l'expression et la participation de tous

#### Objectifs généraux

- 1 Responsabiliser
- 2 Trouver sa place
- 3 S'ouvrir, bien grandir

Par cet axe, les élus entendent bien sécuriser les structures d'accueil, former les encadrants et écouter les familles pour être au plus près de leurs besoins.

L'enfant doit être au cœur des projets, la communauté éducative devra prendre en compte son bien-être physique et mental afin de favoriser son développement et ses apprentissages, en toute co-éducation aux côtés des parents.

### Objectifs généraux

- 1 Sécuriser
- 2 Accompagner

### B. Comment une action peut-elle s'inscrire dans le PEDT ?

Pour être identifiée et reconnue, en adéquation avec le PEDT Plan mercredi, une action doit être :

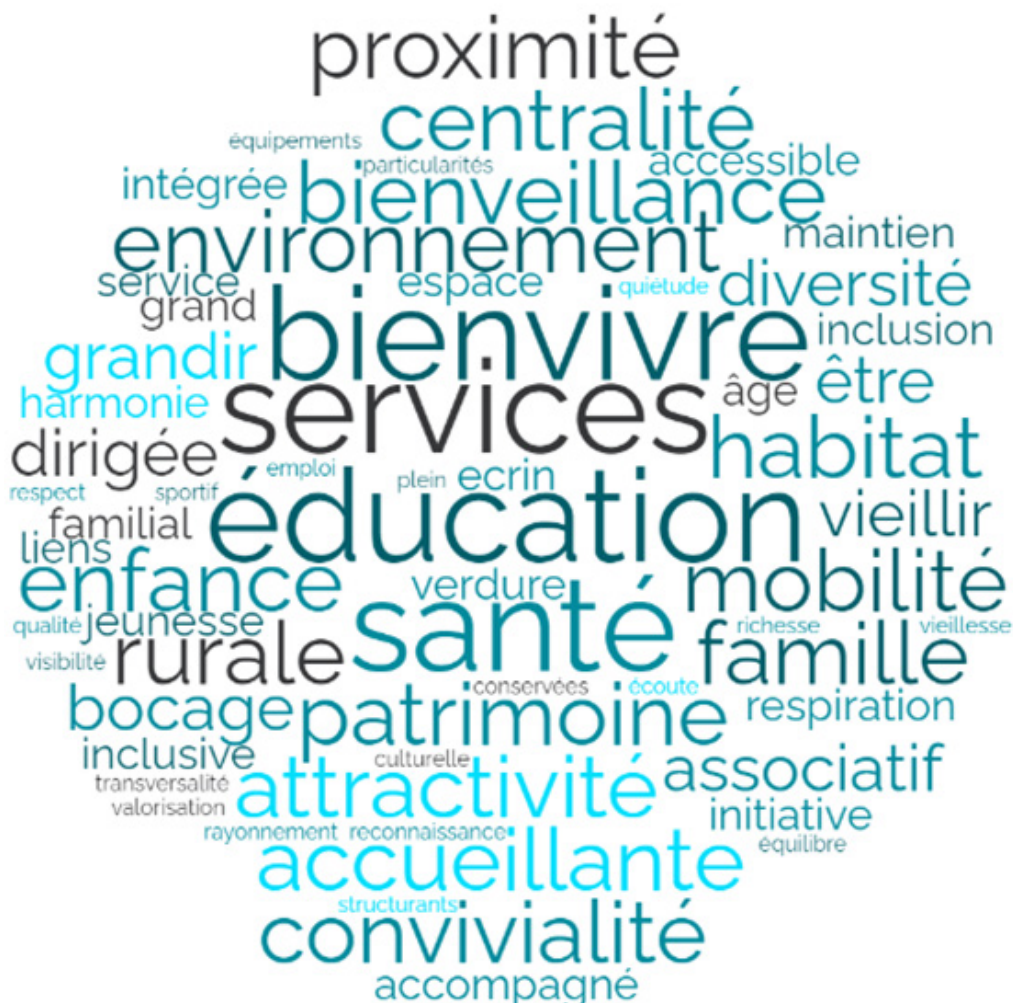
Éducative au sens large (culturelle, préventive, scolaire, périscolaire, sportive, de loisirs...)

Se dérouler sur l'un des temps définis (scolaire, périscolaire, extrascolaire)

Être une action qui répond aux valeurs des élus :

- Favoriser l'expression des besoins des familles
- Défendre l'intérêt et les droits des enfants
- Permettre l'accessibilité aux activités
- Inscrire le projet dans une démarche sociétale et environnementale

### C. Des actions existantes renforcées et un nouveau plan d'actions 2024/2027





# III. De nouvelles actions partenariales 2024-2027

## A. Axe 1 : Bien vivre ensemble

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Existant à reconduire et/ou à développer	Idees d'actions émanant des groupes de réflexion	Choix des actions portées et priorisées par les acteurs éducatifs	Services/pilote
1. Coopérer	1.1 Développer la coopération entre les enfants	Animations collectives pendant le temps du midi. Nouvelles activités sports dans les écoles (rollers, rugby, sensibilisation au sport adapté). Passerelle école/ collège sur une journée pour visiter, projet école/lycée les CM vont au lycée et les lycéens viennent à l'école autour des langues, des sciences, de l'écologie... Mammies bénévoles au restaurant scolaire	Mettre en place des activités pour développer et favoriser le : Faire ensemble, s'entraider, l'esprit collectif. Jeux de société entre adultes et enfants. Présence des seniors aux repas de la cantine Sports collectifs sur les temps de l'enfant.	<p>Organisation de journées sportives inter écoles regroupant les CM2 des écoles de Beaupréau-en-Mauges avant leur entrée au collège sur différentes thématiques (sport olympique, sport adapté, sport santé...)</p> <p>Mise en place de règles de vie au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire</p>	<p>Sport - Fabrice</p> <p>AFR La Chapelle-du-Genêt</p>
	1.2 Agir ensemble, entre acteurs éducatifs et sociaux, en transversalité et complémentarité	Pacte de coopération entre la commune et le CS, conventions avec les asso. Bonne communication entre les services pour mieux accompagner les demandes et les besoins des familles et apporter des réponses. Echanges entre les écoles et entre les ALSH, journées intersports. Semaine de la petite enfance. CLAS (accompagnement à la scolarité), croq'heure de contes, SOS Bambins du centre social. Outil en mains. Participation de bénévoles retraités aux chantiers jeunes.	Réfléchir aux situations complexes en partenariat et en réseau. Orienter les familles vers l'aide sociale, créer un guide pour les parents en difficultés, informer les professionnels afin de mieux guider les familles qui ont besoin d'aide (financière, éducative...) vers les services sociaux (CCAS, MDS). Communication entre partenaires pour valoriser les services, les actions, CoPIL PE, Enfance et Jeunesse. Renouvellement du PEDT/Plan Mercredi avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Comités de représentants de parents dans les structures collectives.	<p>Écriture d'une charte collaborative enseignants/ ATSEM en lien avec la déclinaison du plan école maternelle</p> <p>Interconnaissance des acteurs éducatifs et sociaux du territoire pour mieux orienter les familles et mieux gérer les situations complexes enfants.</p> <p>Semaine à thème pour cohésion des partenaires, des équipes et valorisation des services auprès des familles</p>	<p>Affaires scolaires - Laure et IEN</p> <p>Directrice éducation - Carole</p>
2. Respecter	2.1 Apprendre aux enfants à se respecter et à respecter les autres	Entraide entre enfants lors des goûters, petits déj et lors des activités. Charte éducative, nouvel outil d'accompagnement éducatif de la pause méridienne.	Organisation d'une période de 10 jours sans écran (activités proposées par les clubs et les asso de la commune pour compenser les écrans). Promouvoir les actions de l'école lors des commémorations (lecture, chants...). Développer les compétences psychosociales des enfants (sofskills : curiosité, autonomie, écoute, communication, respect, flexibilité, confiance et attitude positive)	<p>Installation de « bancs de l'amitié » dans les cours d'écoles pour temps scolaire et temps du midi lien avec le plan PHARE</p> <p>Autonomie et responsabilité des enfants pendant le repas (un plat par table, l'enfant se sert seul et débarrasse)</p>	<p>Affaires scolaires - Laure et directeurs-trices écoles</p> <p>Récréamômes - Emilie</p>
	2.2 Partager et suivre les règles de vie en collectivité	Service à table permet d'apprendre à partager. Les bancs de l'amitié sur la cour d'école.	Amener les enfants à construire et à suivre les règles de vie en collectivité	<p>Décliner la charte éducative du temps du midi</p>	<p>Restauration scolaire - Marina</p>
3. Prendre en compte l'enfant au sein du groupe	3.1 Prendre en charge l'enfant dans sa globalité et sa singularité	Accueil d'enfants porteurs de handicaps. Ouverture d'esprit des enseignants et des éducateurs sur la prise en charge des enfants porteurs de handicap. Passerelle crèche/péri et crèche/école, activité partagée en maternelle pendant 2h le mercredi, matinée découverte des futurs élèves.	Connaissance des CSP de la part des encadrants pour mieux gérer la singularité des enfants dans leur globalité. La bonne santé physique et psychique de l'enfant est la base pour son développement et ses apprentissages. Mobiliers adaptés, classes flexibles. Nouvelles pédagogies adaptées au rythme des enfants. Développement des plans de gestion de crise dans les écoles. Demeurer attentif aux particularités de chaque enfant, prévoir des temps de concertation au sein de l'équipe et entre les partenaires éducatifs pour veiller à assurer une attention continue.	<p>Former les animateurs à l'accueil des enfants ayant un besoin spécifique</p> <p>Bibliothèque inclusive</p> <p>Faciliter l'accès à l'école de musique à un public handicapé</p>	<p>Récréamômes - Emilie</p> <p>Culture - Mélanie</p>
	3.2 Favoriser l'inclusion et la solidarité	Projet d'école = intergénération, proximité avec l'EHPAD, rencontres régulières pour vivre des temps enfants/aînés (jeux, promenades, bricolages), une action chaque mois. Distribution colis solidaires avec la Halte du Cœur et cartes de vœux avec la Résidence ST Jean. Les jeunes de la commune sont venus servir au repas des aînés, des jeunes ont réalisé des sets de table pour le repas des aînés. Sorties en lien avec la maison de retraite en ALSH. Echanges multi / EPHAD et MAM/EPHAD. Charte handicap.	Personne des EPHAD viennent lire des histoires aux enfants. Intervenants seniors pour les enfants à la crèche. Animations bibliothèque en présence de toutes les générations. Projets intergénération divers. Passerelles entre les âges. Projet d'accueil individualisé. Avec l'aide de la charte d'accueil de l'enfant en situation de handicap ou demandant une attention particulière, continuer à chercher les meilleures solutions pour accueillir l'enfant tout en tenant compte de l'ensemble du groupe, de l'équipe et des moyens matériels. Permettre à chaque enfant de participer aux activités conduites en tenant compte et en adaptant si nécessaire à ses capacités, demander aux autres enfants d'apporter une aide ou une attention à la personne rencontrant des difficultés.	<p>Accueil des assistantes maternelles une fois par semaine dans les locaux de l'accueil périscolaire</p> <p>Partenariat entre aînés et enfants à la résidence St Jean : rencontre une après-midi par période pour partage et échange de savoirs et de connaissances</p> <p>Permettre aux parents et grands parents d'intégrer les ALSH sur certaines activités pour venir avec son enfant ou petit enfant s'occuper, échanger, s'amuser : rompre l'ennui et l'isolement</p>	<p>AFR La Chapelle-du-Genêt</p> <p>Récréamômes - Emilie</p> <p>Centre social - Nicolas</p>

## B. Axe 2 : Gagner en autonomie et devenir acteur

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Existant à reconduire et/ou à développer	Idées d'actions émanant des groupes de réflexion	Choix des actions portées et priorisées par les acteurs éducatifs	Services/pilote
4. Responsabiliser	4.1 Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes selon leurs capacités	Responsabilités sur les temps de restauration (médiateur, chef de la propreté, du silence...). Responsabiliser les enfants plus âgés pour apporter de l'aide aux plus jeunes (ex lors du goûter à la périscolaire, au restaurant scolaire, au pédibus,...)		Mise en place de responsable de lavage de table et de tri des déchets en restauration à l'ALSH (poubelle déchet, compost et recyclage)  Développer l'autonomie des enfants et la notion du "bien manger" au petit déjeuner et au goûter en accueil périscolaire municipal	AFR La Chapelle-du-Genêt  Enfance - Amélie
	4.2 Valoriser les initiatives, les idées et les propositions	Un groupe de jeunes a animé des activités auprès des petits et des grands	Encourager la prise d'initiatives des enfants dans les activités du quotidien, écouter les idées et les propositions pour les valoriser dans les activités (ALSH)	L'enfant (CE2/CM2) acteur de son temps d'animation le mercredi, l'animateur présent pour accompagner le groupe à mettre en place l'activité choisie ALSH à visée émancipatrice	Récréamômes - Emilie  Centre social - Nicolas
5. Trouver sa place	5.1 Permettre à l'enfant de mieux se connaître et de s'intégrer au groupe	Tutorat à l'école. Classe multi-niveaux. Parrainage entre grands et petits dans les écoles et les activités.	Mise en place d'activités d'expression (théâtre, danse, musique...)	Développer des animations sur le temps méridien pour le bien être des enfants et une meilleure gestion des groupes par les encadrants (détente, cohésion, enrichissement, moins de conflits, respect des règles, solidarité)	Restauration scolaire - Marina
	5.2 S'intéresser aux autres, à la société et s'impliquer dans la vie de la commune	Citoyenneté, intergénération. Distribution colis de Noël aux aînés avec les jeunes. Partenariat avec les associations locales (pompiers, parc, cinéma). En roue libre réunit toute la commune et le public et implique l'école.	Journées citoyennes pour les jeunes, futur conseil jeunes. Inviter et faire participer les enfants et les jeunes aux diverses commémorations, fêtes locales, vœux du Maire. Véhiculer les valeurs de la République. Poursuivre et développer les activités liant enfants et aînés (cuisine, jardinage, lecture...), accueils de loisirs et structure pour personnes âgées ou handicapées, découverte des métiers avec l'association "outil en main"	Mettre en place des partenariats, rencontres et visites avec les professionnels et asso de Beaupréau : médiathèque, commerçants, pompiers, résidence autonomie pour découverte de la commune et des métiers	Récréamômes - Emilie
6. S'ouvrir et bien grandir	6.1 Enrichir ses connaissances et ses compétences	SRAV (Savoir Rouler à Vélo), Savoir nager, apprentissages des fondamentaux scolaires, en lien avec les projets d'écoles et les nouvelles pédagogies, réformes et/ou plans Educ Natio. Repas à thème à la cantine, découverte de saveurs. Classes découvertes, sorties scolaires. Intervention CPIE. Ouverture à différentes cultures.	Outils en main dans plusieurs communes déléguées	Poursuite du dispositif « Savoir Rouler A Vélo » décliné sur toutes les écoles pour tous les élèves de CM2  Sorties découverte nature (rdv nature ENS)  Ateliers CPIE sensibilisation au respect de l'environnement pour les scolaires	Affaires scolaires - Laure et Asso Beaupréau Vélo Sport  Environnement - Claude
	6.2 Participer à des actions de prévention (santé, sécurité, environnement)	Journées intergénérationnelles à thème (autour des déchets). Plantation d'arbres pour mini forêt. Docteur de la planète (boule de graisse pour oiseaux, ramassage déchets, sensibil aux végétaux, au tri et recyclage). Initiation des enfants aux 1er secours par des parents et/ou professionnels de santé.	Actions de prévention santé : santé dans l'assiette et autres en lien avec le CLS (contrat local de santé). Permis piéton et permis internet à décliner auprès des élèves. Faire une journée nettoyeurs la nature avec enfants et grands parents en lien avec des bénévoles.	Défi classe énergie pour les écoles de Gesté et Villedieu-la-Blouère  Sensibilisation au gaspillage alimentaire sur les temps de restauration en ALSH  Développement de la gestion des bio déchets sur l'ensemble des restaurants scolaires  Permis piéton et permis internet	Environnement - Claude avec écoles et associations  Récréamômes - Emilie  Restauration scolaire - Marina  Police municipale
	6.3 Profiter d'activités culturelles, sportives et de loisirs variées	Accès aux spectacles (scènes de pays) et sorties pédagogiques (financées par la commune + les transports). Ateliers théâtre par les asso du Pin et Poitevineière, projet théâtre à l'école. Diverses activités proposées par la bibliothèque pour les écoles et tout public. Educateurs sportifs mis à dispo des écoles pour des séances d'EPS. Intervention de l'animatrice biblio dans les écoles. Animations diverses : biblio, animations à thèmes en ALSH et ALSH avec activités selon idées des enfants. Tickets sports et Vac en sports. Accès salles de sport pour les écoles. intervenants extérieurs multi-accueil... Créations de city park. Intervention musique et/ou classe orchestre avec l'EDM. Animations temps méridien (jeux, les fûtes du bois, croq'heures de contes). Ludothèque. Club des jeunes citoyens. Activités sportives via les associations. Mallettes pédagogiques. Arbre à lire	Animations sportives proposées par la commune durant les vacances pour faire découvrir les sports aux enfants. Faire plus de sorties culturelles en ALSH et faire venir des intervenants plus souvent. Permettre plus d'ouverture des bibliothèques et de la ludothèque le samedi et le mercredi. Faire des interventions handisports. Plus de créneaux d'ouverture bibliothèque pour la petite enfance. Nouveau Plan Musique, nouvelle programmation culturelle. Plan sport dans les écoles, développement du projet sport dans les ALSH.	Activités d'éveil sportif et de découverte sportive auprès des ALSH de Beaupréau-en-Mauges, le mercredi matin sur les périodes scolaires. Animations Vac' en Sports (activités sportives) pour les 8-15 ans pendant les vacances scolaires. Interventions EPS auprès des élèves de GS à CM2, et natation scolaire auprès des élèves de CE1 à CM2. Prêt matériel sportif pédagogique aux écoles  Mise en place de sorties culturelles et jeux pour tous pendant les vacances de Noël et Avril (hors inscription ALSH et cadre SDJES)  Permettre l'accès à la culture et au sport pendant les temps ALSH (scène de pays, intervenant sportif, salle de sport...)  Soutien financiers aux projets pédagogiques des écoles par le biais de crédits et subventions communales et soutien aux transports scolaires pour accès à la culture et au sport  Animations lecture au sein des bibliothèques Interventions musique en milieu scolaire	Sport - Fabrice  AFR La Chapelle-du-Genêt  Récréamômes - Emilie  Culture - Mélanie

## C. Axe 3 : Accueillir en toute qualité

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Existant à reconduire et/ ou à développer	Idées d'actions émanant des groupes de réflexion	Choix des actions portées et priorisées par les acteurs éducatifs	Services/pilote
7. Sécuriser	7.1 Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants	Mixité dans les écoles et les structures. Bons liens avec les écoles pour la continuité éducative. Qualité des repas dans les RS autogérés.	Projets de travaux d'amélioration des locaux scolaires et petite enfance. Programmes structurants (construction, réhabilitation, extension) en cours (rénovation de la MCL à Andrezé, livraison au mois de septembre, intégration des services de Récréamômes dans la nouvelle maison de l'enfance suite à sa rénovation et agrandissement à partir du début 2025, Construction d'une périscolaire et restaurant scolaire au Pin-en-Mauges (livraison fin 2026-début 2027). Adaptation de locaux existants pour mieux répondre aux besoins des enfants et à l'évolution des fréquentations (achat de nouveau mobilier par ex en restaurant scolaire,...), continuer de proposer des animations et des jeux sur la pause méridienne.	<p>Construction de plateaux multisports (type city stade) dans chaque commune déléguée permettant une pratique pour tous et en toute sécurité et construction nouvel équipement sportif</p> <p>Maintenir les bonnes relations avec les écoles pour permettre de mieux suivre l'enfant tout au long de sa journée</p> <p>Réhabilitation et extension de l'école primaire de Villedieu-la-Blouère</p> <p>Favoriser la mixité scolaire en APS en accueillant les enfants par tranche d'âge et non par école</p>	<p>Sport - Fabrice</p> <p>AFR La Chapelle-du-Genêt</p> <p>Affaire scolaires - Laure avec les services techniques et directeurs-trices écoles</p> <p>Récréamômes - Emilie</p>
	7.2 Informer et former les encadrants	Collaboration Ecoles/Centre social et Elus pour résoudre des problèmes/difficultés. CoPIL : PE, Enfance et PEDT, Jeunesse, avec l'ensemble des acteurs, co-animés par la commune et le centre social pour assurer une veille sectorielle et permettre l'adaptation des actions aux réels besoins du territoire.	Réunions de rentrée dans les services et les écoles pour les équipes et les parents. Matinées portes ouvertes, interconnaissance des acteurs et accueil des familles du territoire. Développer les compétences psychosociales des encadrants. Matinée interconnaissance entre les acteurs éducatifs et sociaux du territoire pour mieux orienter les familles en cas de demande et/ou repérage de difficultés.	<p>Plan de formation en adéquation avec les besoins des équipes de terrain, analyse de la pratique, co-développement...</p> <p>Développement des réseaux professionnels, partenariats locaux</p>	<p>Directrice Éducation - Carole avec DRH et institutions</p>
8. Accompagner	8.1 Etre attentif au bien-être de tous les enfants	Accueil enfants porteurs de handicaps dans les écoles facilitent la vie des familles. Semaine de la maternelle = ouverture aux parents d'élèves. Pique nique de fin d'année avec les familles lors de la kermess. Restauration responsable et durable (respect de la loi égalim). Un goûter et un petit déjeuner unique et sain pour tous les enfants accueillis en périscolaire.	Déclinaison du Plan Alimentaire de territoire. Formation des équipes pour développer des animations sur le temps méridien et pour accompagner les enfants demandant une attention particulière. Continuer à tenir compte du rythme de l'enfant et veiller à le respecter dans la mesure du possible, proposer différentes activités à choisir et adaptées pour répondre à son rythme et à ses besoins. Comités de suivi existants, poursuivre l'animation du PEDT par quartier.	<p>Offrir une bonne qualité de repas à l'ensemble des enfants en restauration scolaire (respect de la loi égalim, charte de qualité Ma cantine.fr, projet fruits et lait, laison chaude, renouvellement matériel, formation des cuisiniers, suivi hygiène et maintenance technique des bâtiments dans les normes en vigueur...)</p> <p>Petits déjeuner et goûters variés sur les temps périscolaires et extrascolaires et pique nique collectif le dernier jour d'école</p> <p>Accueillir l'enfant et sa famille en amont de sa venue au sein de la structure : accueil individuel et visite de la structure. Permettre à chaque enfant d'avoir accès à un petit déjeuner équilibré le matin en APS</p>	<p>Restauration scolaire - Marina</p> <p>AFR La Chapelle-du-Genêt</p> <p>Récréamômes - Emilie</p>
	8.2 Ecouter les besoins des parents	Mise en place des portails familles, navettes pour transports scolaires quotidiens, guide PE actualisé, ateliers parents autour de l'alimentation, du sommeil... Accueil de nouvelles familles avant la rentrée scolaire, permet de rassurer et d'accompagner la première scolarisation. Le LAEP (lieu ressource pour les familles) permet une première socialisation pour les jeunes enfants. Portes ouvertes des écoles et des services péri et ALSH en commun pour mieux les familles. Conférences thématiques par le centre social (sur les DYS/TDAH, sur les écrans, harcèlement). Présence d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire sur chaque commune avec amplitude horaire satisfaisante et prise en charge du petit déj et du goûter. Accompagnement à la scolarité, dans le cadre du CLAS géré par le centre social, soutien à la parentalité. Comité de pilotage restauration, collaboration avec les acteurs pour actions sur tout Beaupréau-en-Mauges. Création de groupes de parents. Structure de jeux à côté des écoles.	Rassembler et proposer des soirées avec les parents sur d'autres formats que simplement conférence. Réfléchir à de nouveaux outils pour faire circuler l'information aux familles. Intégrer les parents à la vie des structures qu'ils fréquentent. Mieux communiquer sur le LAEP. Faire une animation de sensibilisation auprès des enfants pendant que leurs parents sont en conférence sur la même thématique. Format en visio, webinaire ou outils numériques pour les diffusion de conférences thématiques éducatives pour les familles qui ne peuvent pas être mobiles en soirée. Permanences ou rdv avec les familles pour les accompagner si besoin pour les inscriptions et réservations via les portails familles. Informer familles sans permis de la possibilité des transports solidaires ou location voiture sans permis. Pédibus familles/écoles. Créer un espace familles. Rencontrer les nouvelles familles. Mettre en place des comités de suivi réunissant partenaires enfance et représentants parents pour faire le lien entre les services et écouter les besoins des parents.	<p>Promouvoir les temps d'échanges et de rencontre avec les familles : porte ouverte du service périscolaire pour permettre aux familles de visiter les locaux, échanger avec les animateurs sur le fonctionnement de la structure</p> <p>Mise en place de temps d'échanges entre professionnels et parents pour mieux suivre certaines situations éducatives et enfants en difficultés</p> <p>Poursuivre ou mettre en place un comité de parents en accueil collectif</p> <p>Reprise des classes passerelles écoles/crèches</p>	<p>Récréamômes - Emilie</p> <p>Centre social - Nicolas</p> <p>Enfance - Amélie avec Laure</p>

**Constats**

Les ATSEM ont la charge de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants des classes maternelles, ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Jusqu'en mars 2022, le service éducation gérait les écoles par quartier (qui regroupaient plusieurs communes ; à l'EST, à l'Ouest et au Centre du territoire de Beaupréau-en-Mauges).

Les écoles ont gardé leurs particularités en fonction de leur commune d'origine, puis en fonction des organisations par quartier.

Actuellement, la Direction Education fonctionne par secteur d'activité. Le secteur affaires scolaires gère ainsi l'ensemble des ATSEM du territoire de Beaupréau-en-Mauges et les liens avec les enseignants et les familles. Il a été constaté que les plannings des ATSEM et leurs missions peuvent être différentes d'une école à l'autre. Il n'existe pas de règles de fonctionnement et de travail ATSEM communes à l'ensemble des écoles maternelles, le souhait est donc aujourd'hui de formaliser un cadre pour que les ATSEM et les enseignants puissent se repérer dans leurs liens fonctionnels et pour qu'il y ait une harmonisation des temps de travail, des plannings, des rôles des ATSEM.

La rédaction d'une charte de manière partagée et collaborative aura pour but d'améliorer la coopération entre les professionnels enseignants/ATSEM, de favoriser la qualité de vie au travail pour tous et par conséquent d'accompagner au mieux les enfants du territoire et de contribuer à leur développement pour bien grandir.

**Objectifs généraux et opérationnels**

- Coopérer
- Agir ensemble, entre acteurs éducatifs et sociaux en transversalité et complémentarité
- Contribuer à un accueil de qualité des enfants accueillis dans les écoles maternelles

**Description de l'action et des moyens de mise en œuvre**

Rédiger une charte collaborative avec les ATSEM, l'Éducation Nationale, services et élus

- Constituer un Comité de Pilotage avec : 2 ATSEM référentes, 2 enseignantes de classes maternelles, des responsables du service Education, un agent du service RH, un conseiller pédagogique de la mission maternelle de l'Éducation Nationale, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et 3 élus de la commission affaires scolaires.
- Prévoir des temps d'échanges enseignants/ATSEM pour travailler autour de la journée type ATSEM fin 2024
- En 2025, réunions avec le COPIL et les ATSEM pour rédiger l'écriture de fiches thématiques de la charte
- Projet à finaliser pour l'année scolaire 2025/2026

**Services et partenaires**

**Porteurs :** Responsable secteur affaires scolaires et Directrice du service Éducation

**Services associés :** Affaires scolaires (ATSEM), RH

**Partenaires :** Éducation Nationale, enseignants maternels, réseaux professionnels

**Moyens (humains, financiers, matériels)**

Humains :

**Service RH :** temps de travail, aide au suivi de la réglementation du travail

**Service communication :** fin du projet = mise en forme de la Charte et diffusion

**Évaluation (résultats attendus)**

Image valorisante du métier ATSEM auprès des autres professionnels, des parents

Meilleure coopération entre ATSEM et personnel enseignant avec temps d'échanges, mise en place d'outils de communication

Meilleure intégration des ATSEM à l'équipe éducative

Retours satisfaisants des enseignants et ATSEM lors des évaluations professionnelles annuelles

## Créer des activités ouvertes, partagées et intergénérationnelles au sein des ALSH

### Constats

Des grands parents ont la garde de leurs petits enfants durant les vacances scolaires et parfois le temps peut paraître long et les idées d'activités peuvent venir à manquer ; idem pour certains parents.

Des résidents d'EHPAD, parfois seuls et/ou dans l'ennui, sont heureux d'avoir de la visite d'enfants pour partager un temps avec eux.

Des retraités dynamiques demandent à partager leurs temps et/ou leurs savoirs.

### Objectifs généraux et opérationnels

- Favoriser la solidarité et l'inclusion
- Écouter les besoins des parents

### Actions existantes reconduites et développées

La programmation du Label Familles du Centre social propose des activités ouvertes en direction des familles. Ces activités peuvent être gratuites ou avec une faible participation. Elles peuvent se dérouler entre familles ou dans un ALSH qui ouvre ses portes pour l'occasion. Les ALSH sont ouverts aux personnes qui souhaitent passer un temps avec les enfants.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Créer des activités ouvertes, partagées et intergénérationnelles au sein des ALSH

- Programmer des activités ouvertes aux familles (parents, grands-parents) dans les ALSH du territoire de Beaupréau-en-Mauges.
- Proposer aux structures culturelles de permettre la même chose dans leur programmation
- Informer les personnes retraitées qu'elles peuvent intégrer les ALSH avec leurs petits enfants ou seules lors d'activités intergénérationnelles proposées.

### Services et partenaires

**Porteurs :** Centre social Èvre et Mauges

**Services associés :** Familles, enfance, jeunesse

**Partenaires :** Associations locales, collectivité

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Coordination de la programmation.

Proposition d'activités pouvant accueillir des familles.

Mise en pages, impression et diffusion de la programmation.

Moyens disponibles pour organiser l'activité : achat de matière première, goûter...

### Évaluation (résultats attendus)

Nombre de participations de familles aux actions proposées.

Nombre d'activités proposées par des partenaires et services à l'enfance.

Interactions entre les générations.

Enfants, parents, personnes retraitées satisfaits : moins de solitude, échanges, partage, bien vivre ensemble, bien grandir et accompagnement de la parentalité.

## Axe 1

# Instaurer des rencontres sportives inter écoles

### Constats

Des temps forts collectifs sont souvent organisés au sein des écoles. Des moments festifs sont également mis en place au sein des communes déléguées. Les enfants des différentes écoles et communes déléguées peuvent se côtoyer à l'extérieur lors d'activités extra scolaires en pratiquant leur sport favori par exemple.

Mais il est plus rare de rassembler l'ensemble des écoles ou l'ensemble d'une tranche d'âge d'élèves autour d'un événement commun à l'échelle de Beaupréau-en-Mauges.

L'idée d'instaurer régulièrement des rencontres inter écoles sur différentes thématiques sportives pourraient ainsi contribuer à créer des liens entre les enfants, entre les éducateurs et à développer un sentiment d'appartenance à la commune de Beaupréau-en-Mauges au-delà de l'école et/ou de la commune déléguée de résidence.

### Objectifs généraux et opérationnels

Bien vivre ensemble : coopérer, respecter

- Coopérer pendant des activités sportives
- Favoriser des valeurs morales et sociales telles que le respect des règles et des autres

Gagner en autonomie : trouver sa place, s'ouvrir et bien grandir

- Apprendre à se connaître
- Pratiquer des activités physiques, développer le goût de l'effort
- Découvrir de nouveaux sports

### Actions existantes reconduites et développées

Journée inter écoles regroupant tous les élèves de CM2 des écoles de Beaupréau-en-Mauges sur le thème des jeux olympiques en juin 2024 (dans le cadre de Terre de Jeux), avec passage de la flamme en amont par toutes les communes déléguées et l'ensemble des écoles publiques et privées du territoire.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Instaurer des rencontres sportives inter écoles

- Organisation d'une journée inter école pour tous les élèves de CM2, pour apprendre à se connaître et à coopérer avant leur entrée au collège, sur différentes thématiques sportives (olympiades, sports adaptés, sport santé...)
- Organisation éventuelle d'une journée sportive inter école pour une autre tranche d'âge sur une thématique visant un objectif éducatif en particulier réfléchi avec les équipes enseignantes en amont et suivant propositions des éducateurs sportifs

### Services et partenaires

**Porteurs :** Service des sports

**Services associés :** Affaires scolaires

**Partenaires :** Équipes enseignantes des écoles publiques et privées, IE

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Éducateurs sportifs du service des sports, enseignants, parents.

Partenariat avec CREPS

Matériel pédagogique communal

Budget alloué selon projet par la commission sports de Beaupréau-en-Mauges

### Évaluation (résultats attendus)

Retours des enfants lors des journées

Bilans de fin d'année avec les enseignants



## Axes 1 et 3

# Mettre en place des temps d'échanges entre professionnels pour accompagner les situations éducatives complexes

### Constats

Des parents, enseignants et encadrants, se trouvent parfois démunis face à des comportements d'enfants qui peuvent être difficiles à gérer. L'ensemble de ces acteurs éducatifs essaient de mettre en place des procédures, une posture professionnelle pour accompagner les situations complexes.

Les professionnels manquent cependant d'apports pédagogiques extérieurs et/ou de connaissances pour savoir faire face à cela. Le manque de coordination et de communication entre les différents acteurs peut être un frein à l'accompagnement et parfois même aller à l'encontre des réponses attendues pour les enfants et les familles.

### Objectifs généraux et opérationnels

- Coopérer : agir entre acteurs éducatifs et sociaux en transversalité et complémentarité
- Accompagner : être attentif au bien être des enfants, écouter les besoins des parents
- Sécuriser : offrir un cadre adapté à l'accueil des enfants, informer et former et les encadrants

### Actions existantes reconduites et développées

Des temps d'échanges existent sur certaines communes déléguées lors de situations problématiques soulevées par différents acteurs enfance, dans le but de trouver une solution éducative collective.

Malheureusement, ces échanges dépendent de la disponibilité et de la volonté des acteurs. Et, l'action n'existe pas sur toutes les communes déléguées ou alors elle n'est activée qu'en cas de problème important.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Organiser systématiquement un ou des temps collectifs annuels entre tous les acteurs liés à l'enfance pour partager des points de vue éducatifs : entre enseignants, animateurs, agents de restauration, élus, parents.

- Partager des constats entre professionnels encadrants les enfants au quotidien.
- Échanger sur des postures communes à adopter face à chaque situation.
- Proposer et mettre en place des outils ou des temps pour aider à l'analyse des situations vécues.
- Recenser les thématiques pour lesquelles les parents sont demandeurs.
- Mettre en place des temps d'interconnaissance entre acteurs éducatifs et sociaux
- Organiser des formations communes ou des séances de co-développement communes

### Services et partenaires

**Porteurs :** L'ensemble des acteurs enfance peut provoquer ces temps de rencontre

**Services associés :** Restaurants scolaires, écoles, périscolaires, accueils de loisirs

**Partenaires :** Collectivité, Centre social, associations enfance, écoles, associations de parents

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Les représentants professionnels de chaque service ou institutions fréquentées par l'enfant sur la commune déléguée, les parents, les élus, le coordonnateur Enfance.

Moyens à définir selon les projets : conférence, création d'outils...

Lieu de rencontre collectif neutre : mairie déléguée

### Évaluation (résultats attendus)

Les acteurs à l'enfance d'une même commune se connaissent bien et communiquent entre eux. Ils trouvent des solutions face à des situations complexes et difficiles à gérer.

Les acteurs éducatifs sont plus rassurés, ils mutualisent leurs outils, leurs moyens pour agir ensemble et en complémentarité.

Les actions répondent aux thématiques et réflexions souhaitées.

## Axes 1 et 2

# Développer l'offre des activités sportives sur les différents temps de l'enfant (ALSH, Vac'en Sports, EPS)

### Constats

La pratique sportive est de plus en plus plébiscitée par les familles, les écoles, les accueils de loisirs, pour des raisons de bien être, d'éducation, d'épanouissement... Également l'éducation Nationale demande plus de sports à l'école et la natation scolaire est devenue obligatoire. Dans ce cadre, la commune de Beaupréau-en-Mauges a décidé de mener une politique sportive axée vers les jeunes et de mettre en place des temps d'éveil sportifs, d'éducation sportive, d'apprentissage de la natation et des temps de loisirs sportifs extra scolaires.

### Objectifs généraux et opérationnels

Bien vivre ensemble : coopérer, respecter

- Développer des capacités motrices
- Pratiquer des activités physiques et sportives
- Apprendre à connaître son corps
- Découvrir des nouvelles activités (sports émergents, sports adaptés)
- S'adapter à différents environnements (ex : piscine)

Gagner en autonomie : trouver sa place, s'ouvrir et bien grandir

- Éduquer à la responsabilité et à l'autonomie
- Accéder à des valeurs morales et sociales telles que le respect des règles et des autres



### Actions existantes reconduites et développées

- 1- Activités d'éveil sportif et de découverte sportive auprès des ALSH de BeM, le mercredi matin sur les périodes scolaires.
- 2- Animations Vac'en Sports (activités sportives) pour les 8-15 ans pendant les vacances scolaires.
- 3- Interventions EPS auprès de tous les élèves de GS au CM2, et natation scolaire auprès de tous les élèves de CE1 au CM2
- 4- Prêt de matériel aux écoles (kits matériel pédagogique)

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Développer le nombre d'interventions EPS dans les écoles en augmentant le nombre d'éducateurs sportifs, et en mettant à disposition 1 éducateur sportif par quartier (dans 3 communes déléguées).

Projet d'accueillir les GS et CP à la piscine (avec l'investissement d'un bassin d'apprentissage supplémentaire).

### Services et partenaires

**Porteurs :** Services des Sports

**Services associés :** Affaires scolaires, Enfance, Communication

**Partenaires :** Équipes enseignantes des écoles

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Educateurs sportifs du service des sports, enseignants, parents.

Partenariat avec CREPS

Matériel pédagogique communal

Budget alloué selon projet par la commission sports de Beaupréau-en-Mauges

### Évaluation (résultats attendus)

Retours des enfants lors des activités et interventions

Bilans de fin d'année avec les enseignants





## Axe 2

# Poursuivre le dispositif « Savoir Rouler À Vélo »



### Constats

Les enfants du territoire peuvent être amenés à utiliser les mobilités douces (vélo, trottinette...) pour se déplacer vers les établissements scolaires, les équipements de loisirs, culturels et/ou sportifs. Or, il a été constaté que les enfants ne connaissent pas ou très peu les règles pour se déplacer en toute sécurité et de façon autonome sur la route. Le souhait est donc de proposer aux enfants d'acquérir des compétences grâce à l'action Savoir Rouler A Vélo (SRAV) et les interventions d'éducateurs diplômés avec l'objectif suivant : que tous les enfants qui entrent au collège soient en mesure de se déplacer en toute sécurité sur les différents axes de circulation.

### Objectifs généraux et opérationnels

Gagner en autonomie :

- S'ouvrir et bien grandir
- Enrichir ses connaissances et ses compétences

### Actions existantes reconduites et développées

L'action SRAV a été initiée en 2022 pour 3 classes par le service mobilités. Le bilan étant positif, il a été décidé de proposer cette action pour tous les élèves de CM1/CM2 des écoles publiques et privées du territoire en intervenant dans chaque école une année sur 2.

Ainsi, l'action a été conduite :

- En 2022/2023 pour les écoles de Beaupréau, Gesté, La Poitevinière, La Jubaudière, St Philbert-en-Mauges.
- En 2023/2024 pour les écoles d'Andrezé, La Chapelle-du-Genêt, Jallais, Le Pin-en-Mauges, Villedieu-la-Blouère.

En 2023/2024, mise en place d'un agrément (formation) pour les parents qui accompagnent les enfants lors des sorties sur route.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Poursuivre le dispositif « Savoir Rouler À Vélo » dans les prochaines années en lien avec Beaupréau Vélo Sport et les écoles :

- Construction du calendrier des interventions
- Formation agrément des adultes bénévoles accompagnant les enfants lors des sorties sur route

### Services et partenaires

**Porteurs :** Responsable secteur affaires scolaires / Élu référent SRAV

**Services associés :** Mobilités, sport (peuvent être sollicités)

**Partenaires :** Beaupréau Vélo Sport, Éducation Nationale, SoFUB (financement)

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Humains :

- Coordination du service affaires scolaires entre le BVS, les écoles et l'Éducation Nationale et documents administratifs à établir (conventions, bons de commande...)

Financiers :

- Budget à prévoir tous les ans pour les interventions des éducateurs du BVS (13 000€)
- Subvention à hauteur de 50% dans le cadre du programme Génération Vélo

Matériels :

- Achat de gilets haute visibilité pour les élèves (service mobilités)

### Évaluation (résultats attendus)

Retours satisfaisants des enseignants et des élèves => via l'enquête réalisée en ligne

Nombre d'enfants qui ont réussi à obtenir l'attestation SRAV à la fin de l'action

Nombre d'enfants qui utilisent leurs vélos en toute sécurité pour se rendre à l'école ou sur d'autres lieux de loisirs

Suivi de l'action au sein des écoles

## Gérer les bio déchets dans les restaurants scolaires

### Constats

Nous recensons beaucoup de déchets alimentaires dans les restaurants scolaires (au niveau des assiettes et des plats servis aux enfants). Certains restaurants gèrent les biodéchets mais la procédure n'est pas encore conforme et il n'existe aucune traçabilité. Le premier pilier politique de la feuille de route des élus de Beaupreau-en-Mauges est le respect de l'environnement. Un certain nombre d'agents se sentent également concernés par ce sujet et souhaitent s'investir pleinement. Et la loi oblige à avoir une gestion des bio déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Éduquer les enfants à la gestion des déchets au sens large et au gaspillage alimentaire est donc un enjeu sociétal et environnemental.

### Objectifs généraux et opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur : responsabiliser, trouver sa place, s'ouvrir...

- Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes selon leurs capacités
- S'intéresser à la société et s'impliquer
- Participer à des actions de prévention (santé, environnement)
- Enrichir ses connaissances et ses compétences
- Accueillir en toute qualité : sécuriser
- Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants
- Informer et former les encadrants

### Actions existantes reconduites et développées

Un restaurant dépose ses biodéchets dans un compost qui sert à un jardin partagé de citoyens. Depuis janvier, un restaurant tri ses biodéchets, un contrat a été passé avec un prestataire extérieur (Envie 2) qui récupère le compost qui part en méthanisation.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Mise en place de compost « autogérés » sur l'ensemble des restaurants scolaires

- Formation et accompagnement d'un agent référent pendant une année par l'association Label verte
- Travail en partenariat avec Mauges Communauté
- Travail en partenariat avec le service espace vert pour l'apport de broyat
- Sensibilisation de tous les agents
- Travail auprès des enfants sur le tri des déchets, la raison, l'importance...
- Prospecter les jardineries, citoyens... qui pourraient récupérer le terreau composté.

### Services et partenaires

**Porteur :** Responsable du secteur restauration scolaire

**Services associés :** Espaces verts, chargée de sensibilisation environnement

**Partenaires :** Label verte, Envie 2, citoyens, jardinerie

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Achats de composteurs

Contrat Envie 2

Contrat Label verte pour accompagnement et formation agents

1 agent référent +1 binôme par site

### Évaluation (résultats attendus)

Une bonne gestion des composts

Répondre aux obligations réglementaires

Retour positif des agents et éducation des enfants aux bons gestes pour le respect de l'environnement et à la réduction du gaspillage alimentaire



# Développer la pédagogie émancipatrice au sein des ALSH

### Constats

À la suite des TAP, il a été constaté que les enfants étaient sur-sollicités et que leurs journées étaient intenses en termes de rythme. Aussi, les services à l'enfance du Centre social ont adopté la pédagogie à visée émancipatrice. Les enfants sont force de proposition par des projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre, accompagnés des animateurs.

### Objectifs généraux et opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur :

- Permettre aux enfants d'être force de proposition de leurs projets
- Impliquer les enfants dans la mise en œuvre de leurs activités
- Faire en sorte que les enfants participent aux tâches du quotidien

Accueillir en toute qualité : sécuriser

- Former les animateurs à la posture d'accompagnateur de projet.

Bien vivre ensemble : respect de soi, des autres et des règles de vie en collectivité, prise en compte de l'enfant au sein du groupe

### Actions existantes reconduites et développées

Pédagogie adoptée dans les structures Enfance gérées par le Centre social Èvre et Mauges. À poursuivre en développant la posture des animateurs par la formation et la création d'outils.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Développer la pédagogie émancipatrice dans les ALSH afin de permettre aux enfants de devenir acteur de leurs activités, de les impliquer dans les projets, de les responsabiliser et les faire grandir

- Formation pédagogique des animateurs
- Création d'outillage pour favoriser l'expression des enfants
- Achats de matériels adaptés pour faire en sorte que les enfants puissent faire par eux-mêmes
- Aménagement des lieux

### Services et partenaires

**Porteur :** Centre social Èvre et Mauges

**Services associés :** Périscolaires et accueils de loisirs

**Partenaires :** Associations locales, habitants

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Animateurs formés, motivés et aptes à pratiquer ce type de pédagogie

Formation des animateurs

Achats de matériels adaptés

### Évaluation (résultats attendus)

Faire en sorte que les enfants soient force de proposition de leurs activités

Adopter une posture d'accompagnateurs de projet et non animateurs d'activités

Impliquer les enfants dans la construction de leurs activités

Faire en sorte que les enfants soient partie prenante et plus autonomes, dans la mesure du possible et selon leurs capacités



# Organiser des sorties nature auprès des enfants et des familles

### Constats

La connaissance des impacts des actions humaines sur l'environnement est parfois difficile d'accès car très scientifique. L'apprentissage par la pratique auprès des familles et des enfants permet d'accéder à des savoirs de base et de comprendre ces impacts sur l'environnement directement.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur :

- S'ouvrir et bien grandir en participant à des actions de prévention et à des activités variées
- Trouver sa place en s'intéressant à la société et la vie de la commune

Accueillir en toute qualité :

- Accompagner, écouter les besoins des enfants et des familles

### Actions existantes reconduites et développées

**Programme d'animations gratuites ouvertes au grand public d'avril à septembre dans le cadre des Rendez-vous Nature :**

- Animation sur les animaux : écoute des chouettes et libellules
- Animations reconnaissance empreintes et moulages
- Animation fabrication d'encre végétales

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Poursuivre l'organisation de sorties nature auprès des enfants et des familles dans le cadre des Rendez-vous Nature ENS :

- Réaliser une activité nature en famille, partager les savoirs
- Enrichir ses compétences sur le sujet de la biodiversité

### Services et partenaires

**Porteur :** Service sensibilisation à l'environnement

**Services associés :** Service communication

**Partenaires :** Prestataires en charges des animations (Cicadelle, CPIE Loire Anjou)

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Budget financement des prestataires

Plaquettes informations

### Évaluation (résultats attendus)

Évaluation des animations réalisées en fin de saison : nombre des participants, satisfaction



## Axe 2

# Sensibiliser les élèves au respect de l'environnement

### Constats

La connaissance des impacts des actions humaines sur l'environnement est parfois difficile d'accès car très scientifique. L'apprentissage par la pratique auprès des scolaires permet aux enfants d'accéder à des savoirs de base et de comprendre ces impacts sur l'environnement directement.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur :

- S'ouvrir et bien grandir en participant à des actions de prévention

### Actions existantes reconduites et développées

#### Animations scolaires en lien avec la découverte de la biodiversité

*Sorties nature avec les élèves, recherche d'insectes, reconnaissance de plantes...*

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Sensibiliser au patrimoine naturel et à l'environnement les publics du territoire, notamment les élèves.

- Poursuivre la mise en place et la réalisation d'animations scolaires de sensibilisation à la biodiversité locale
- À travers ces animations, faire le lien entre les actions biodiversité : ABC/RDV Nature en Anjou/Enfance-scolaire

### Services et partenaires

**Porteur :** Service sensibilisation à l'environnement

**Services associés :** Service scolaire, restauration

**Partenaires :** Action de la Convention de partenariat et d'objectif avec le CPIE Loire Anjou, Terre des sciences

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Budget CPO (Convention de partenariat et d'objectif avec le CPIE Loire Anjou)

### Évaluation (résultats attendus)

Évaluation des interventions réalisées dans la CPO (Convention de partenariat et d'objectif avec le CPIE Loire Anjou) en lien avec les enseignants



## Axe 2

# Développer l'autonomie des enfants sur les différents temps de repas

### Constats

La période du Covid a contraint les animateurs à individualiser les pratiques et à limiter les contacts entre individus surtout lors des temps de repas. De nouvelles manières de travailler ont été adoptées et conservées depuis cette période.

Cela a eu comme effet de limiter l'autonomie des enfants et de les rendre dépendant des animateurs sur certains temps de leur journée, notamment sur les temps des petits-déjeuners et goûters en accueil périscolaire.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur : responsabiliser, s'ouvrir et bien grandir

- Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne selon leurs capacités
- Enrichir ses compétences : Savoir partager, s'entraider, écouter son corps pour connaître sa satiété.
- Participer à des actions de prévention sur la notion du « bien manger »

### Actions existantes reconduites et développées

#### Participation des enfants au débarrassage de leur petit-déjeuner ou de leur goûter

*Sur le volontariat, les enfants peuvent participer à la vaisselle et au nettoyage des tables*

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Les équipes des 3 APS municipaux souhaitent que **les enfants retrouvent de l'autonomie pendant les temps de repas.**

Petits-déjeuners : Aujourd'hui les enfants qui petit-déjeunent sur place s'installent et demande aux animateurs ce qu'ils souhaitent manger. Le souhait des équipes est d'organiser ce temps en mode self. Les enfants arrivent, choisissent ce qu'ils veulent manger et se servent. De l'affichage et les équipes permettront d'accompagner les enfants dans leur choix en équilibrant leur repas. Ils seront également sensibilisés au gaspillage avec la notion de se servir selon sa faim et en éveillant son goût du partage.

Goûters : aujourd'hui, le goûter est préparé en amont par les animateurs et il est servi aux enfants la même collation (pain fromage, pain beurre, pain confiture, gâteaux, fruits au sirop...)

L'idée serait que les enfants aient à disposition sur chaque table des contenants et qu'ils tartinent seuls leur pain, qu'ils se servent à boire eux même.

Le souhait est de développer l'entraide entre petits et grands et de rendre plus autonome les enfants.

### Services et partenaires

**Porteur** : Les professionnels des 3 accueils de loisirs de la commune

**Services associés** : Le restaurant scolaire pour du prêt de matériel

**Partenaires** : Producteurs locaux

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Budget petit équipement (plateaux, ramequins...)

Heures agents

### Évaluation (résultats attendus)

Participations des enfants

Nombre de sollicitations de l'animateur, évolution de l'autonomie des enfants

Reste après le temps de repas



## Axes 1, 2 et 3

# Faire passer le permis piéton à tous les élèves de CE2

### Constats

Dans la rue, l'enfant piéton est particulièrement vulnérable : plus d'1 enfant tué sur 4 sur la route était piéton. En moyenne, dans 20% des cas c'est le comportement de l'enfant qui est à l'origine de l'accident (source ONISR).

Dès l'âge de 3 ans, avec l'entrée en école maternelle, le risque piéton apparaît ;

A l'âge de 8 ans, on observe un premier pic des accidents avec les premiers déplacements de l'enfant seul, notamment pour aller à l'école ;

Vers l'âge de 11-12 ans, un deuxième pic survient avec la découverte d'un nouvel itinéraire pour se rendre au collège ;

44% des accidents piétons surviennent sur le trajet domicile/école ;

La majorité des accidents a lieu lors du trajet de retour entre 16 et 19 heures ;

65% des accidents se déroulent dans une zone proche du domicile ;

La quasi-totalité des accidents se produisent lors de la traversée de la chaussée (la moitié d'entre eux sur un passage piéton ou à proximité).

Une convention tripartite sur le permis piéton a été signée début avril 2019, elle officialise un partenariat qui permet aux forces de sécurité de l'Etat (gendarmerie et police nationales) ainsi qu'aux polices municipales, de proposer le permis piéton aux écoles et d'en assurer la mise en place.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur :

- S'ouvrir et bien grandir en participant à des actions de prévention sécurité
- Responsabiliser les enfants de CE2

Accueillir en toute qualité :

- Sécuriser, informer et former
- Accompagner, écouter les besoins des enfants et des familles
- Bien vivre ensemble : coopérer, respecter
- Impliquer les familles dans l'apprentissage de la circulation dans la rue.
- Travailler en partenariat avec les enseignants via un outil efficace et facile à mettre en œuvre dans le cadre de l'APER (attestation première éducation à la route). Proposer des partenariats avec la police et les municipalités.

### Actions existantes reconduites et développées

Jusqu'à ce jour, un gendarme réserviste intervenait chaque année dans les classes de CE2 pour faire de la prévention en sécurité routière aux côtés des enseignants et accompagner le passage du permis piéton. Les élèves passaient des tests et se voyaient alors délivrer un permis en cas de réussite.

Le commandant de la gendarmerie a demandé comment se passaient l'apprentissage du permis piéton à Beaupréau-en-Mauges, la police municipale également. Ces services pourraient donc collaborer à l'avenir pour conduire ensemble ces séances de prévention.

Le conseiller pédagogique sport de l'IEN coordonne ce dispositif, il en sera donc informé.



## Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

### Proposer une action de prévention sécurité routière en milieu scolaire ; faire passer le permis piéton à l'ensemble des élèves de CE2 :

- Proposition aux écoles avant la fin de l'année scolaire en cours pour programmation des interventions l'année scolaire suivante
- Commande et récupération des kits avant les interventions
- Intervention dans les classes de CE2, programme en quatre étapes :
  1. Une intervention courte de 1h-1h30 est réalisée par la police municipale pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton » (supports élaborés par la PM),
  2. L'enseignant prend le relais et forme les enfants pendant quatre à six sessions de 45 minutes,
  3. Les policiers municipaux interviennent à nouveau pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples de 12 questions,
  4. À l'issue de ces sessions, les « Permis piéton » sont remis aux enfants. Possibilité de solliciter la présence de la presse locale pour la remise des diplômes.

La formation s'articule autour des 4 thèmes suivants :

- Usager : le piéton est un usager de la route au même titre que les véhicules, mais plus vulnérable ;
- Infrastructure : même sur les trottoirs le piéton n'est jamais totalement en sécurité ;
- Expérimentation : un enfant est moins expérimenté qu'un adulte. De plus, il voit moins loin et est moins bien vu ;
- Dangers : mise en avant des pièges et des dangers de la rue pour l'enfant.

## Services et partenaires

**Porteur** : Police municipale en lien avec gendarmerie et gendarme réserviste

**Services associés** : service affaire scolaire, éducation nationale (conseiller pédagogique et enseignants) et service communication

**Partenaires** : La MAIF

## Moyens (humains, financiers, matériels)

Fascicules + attestations du permis piéton remis gratuitement par la Maif

Support (Power Point) élaboré et présenté par la police municipale dans les classes



## Évaluation (résultats attendus)

Réponse aux besoins des parents : apprendre aux enfants à circuler seuls dans la rue en sécurité, notamment afin de préparer l'entrée au collège

Validation des contenus du continuum éducatif APER (attestation première éducation à la route)

Lien entre les enfants et la police municipale (ados et adultes de demain)

Coopération entre enseignants et police municipale

Sensibilisation des parents sur la « culture de sécurité routière » à adopter au travers du « code piéton » avec le « permis piéton » que l'enfant rapporte à la maison



## Axe 1 « Bibliothèque inclusive »

### Constats

Le handicap en France :

- **1 français sur 6** est en situation de handicap soit 12 millions de Français. Quelle que soit la nature du handicap (visuel, auditif, moteur, cognitif, mental ou psychique).
- Les troubles Dys touchent près de **10 %** des Français.

L'illettrisme :

- **2 500 000** personnes en situation d'illettrisme en France
- **7 %** de la population française entre 18 et 65 ans et **9 %** en Pays de la Loire
- Plus de la moitié des personnes touchées par l'illettrisme ont plus de **45 ans**.

L'association « signe de sens » dit que les personnes en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier d'une aide à moins de 30 kms de leur domicile. Actuellement sur le territoire Cholet et Chemillé en Anjou proposent du mobilier et des livres FAL (Facile à Lire) et EJA (Edition Jeunesse Accessible). Beaupréau par sa centralité dans les Mauges est parfaitement située afin de cibler les publics empêchés et satisfaire leurs besoins.

Un public est en demande. Des associations ou autres structures, implantées sur le territoire, telles que le centre social, le foyer St Martin ou Formaclé interpellent la médiathèque afin de répondre aux besoins de leurs adhérents.

### Objectifs opérationnels

Bien vivre ensemble : prendre en compte l'enfant au sein du groupe

- Prendre en charge l'enfant dans sa globalité et sa singularité
- Favoriser l'inclusion et la solidarité

### Actions existantes reconduites et développées

Aujourd'hui : des collections adaptées EJA (Edition Jeunesse Accessible).

- **36** documents accessibles aux enfants atteints de troubles cognitifs (autisme, handicap intellectuel). 8 sont en attente d'équipement.
- **78** documents accessibles aux enfants mal et non-voyants. 34 en attente d'équipement
- **31** pour les enfants sourds et malentendants. 16 en attente d'équipement
- **277** pour les enfants aux troubles DYS. 86 en attente d'équipement

Quels emprunteurs ? Il s'agit principalement d'enseignants, professionnels de la santé et leurs patients, des parents, des enfants.

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

#### Développement de la « bibliothèque inclusive »

Acheter des nouvelles collections tous les ans

Le souhait est que la médiathèque de Beaupréau-en-Mauges devienne centre de ressources

Continuer des actions en faveur du public jeune concerné, mais aussi développer les actions de sensibilisation

### Services et partenaires

**Porteur** : Lecture publique

**Services associés** : Services éducation

**Partenaires** : Enseignants, professionnels de la santé et leurs patients, des parents, des enfants

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Temps de travail des agents du service Lecture Publique

Budget alloué à l'achat de nouveautés

Budget alloué à l'achat de matériel facilitant la lecture

### Évaluation (résultats attendus)

Accès facilité à la lecture pour les jeunes lecteurs en difficultés

Accès à des supports de lecture adaptée

Partenariat avec des écoles et des partenaires de santé



## Axe 1

### Faciliter l'accès à l'école de musique

#### Constats

Les enfants en situation de handicap ne fréquentent pas ou fréquentent peu l'école de musique. Il est reconnu que la musique possède des bienfaits ; elle influence aussi bien les comportements que les émotions.

#### Objectifs opérationnels

Bien vivre ensemble : prendre en compte l'enfant au sein du groupe

- Prendre en charge l'enfant dans sa globalité et sa singularité
- Favoriser l'inclusion et la solidarité
- Coopérer entre acteurs locaux

#### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

Faciliter l'accès à la musique pour un public porteur de handicap

Favoriser l'accueil et l'accessibilité à l'école de musique à tous les publics.

Intervention d'un professeur de musique auprès d'un groupe de 5 jeunes à l'école de musique, en présence d'une psychologue et d'un éducateur pour encadrer les élèves, afin de mener un projet musical (partenariat avec le SESSAD).

#### Services et partenaires

**Porteur :** École de musique

**Partenaires :** SESSAD

#### Moyens (humains, financiers, matériels)

Temps de travail d'un professeur de l'école de musique

Prestation payante pour le SESSAD (remboursement des frais engagés par la collectivité)

#### Évaluation (résultats attendus)

Accès à l'école pour des enfants en situation de handicap

Lien avec une structure spécialisée

Développement d'un partenariat avec un acteur du territoire



## Axe 2

# Permis internet pour les élèves de CM2

### Constats

Sur Internet, il est important d'encadrer les plus jeunes pour leur apprendre la prudence et leur permettre de naviguer en toute sécurité.

En 2023, un enfant sur deux est connecté à Internet tous les jours ou presque. La multiplication des réseaux sociaux semble y jouer un rôle : 22% des enfants sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux malgré une interdiction posée par le législateur pour les enfants de moins de 13ans. Ce chiffre atteint 40% chez les collégiens.

Les parents sous-estiment l'exposition de leur enfant à des contenus choquants : en effet 32% des enfants ont déjà été confrontés à des images/vidéos choquantes sur Internet contenant de la violence (57%) ; de la pornographie (39%) ou des contenus dégradants, offensants (23%). La notion de cyberharcèlement n'épargne pas les enfants. Ils sont 82% à la connaître. Et, 56% d'entre eux ne savent pas toujours comment agir face à cette situation. La plupart des parents relatent que les limites posées à leurs enfants concernant le temps d'exposition aux écrans créent parfois des conflits entre eux. Malgré cela, le ratio des enfants sous aucune surveillance sur Internet a augmenté de 13% à 20%.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur : s'ouvrir et bien grandir

- Participer à des actions de prévention, sécuriser et accompagner la parentalité



### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

**Proposer une action de prévention internet en milieu scolaire dans les classes de CM2 :**

**Étape 1 :** La police municipale prend contact avec les écoles (dates d'intervention, examen et remise des Permis Internet)

**Étape 2 :** Après commande et réception des kits, la police municipale fait une première présentation du programme aux élèves et remet le kit à l'enseignant. La formation au Permis Internet dure 4 à 5 séances de 30 minutes. Les enseignants sont libres de planifier les séances selon leur programme scolaire.

**Étape 3 :** La police municipale fait passer l'examen. Les élèves reçoivent le Permis Internet dans leur classe ou lors d'une cérémonie réunissant la police municipale, le corps enseignant, la municipalité et un représentant AXA Prévention.

Le « Permis Internet pour les enfants » est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose.

Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet (choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée...). Le Permis Internet accompagne les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'Internet en toute sécurité et apprendre les règles essentielles de prudence. Les risques sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis.

### Services et partenaires

**Porteur :** Police municipale

**Services associés :** Service éducation enfance et jeunesse, service communication

**Partenaires :** AXA

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Kits complets commandés gratuitement chez AXA

Support présenté par la police municipale dans les classes

### Évaluation (résultats attendus)

Apprendre aux enfants à utiliser Internet sans risque et sensibiliser les parents

Lien entre la police municipale et les enfants, coopération entre les enseignants et la police municipale

## Axe 1

# Animations lecture dans les bibliothèques



### Constats

Les pratiques culturelles constituent un enrichissement personnel qui permet une ouverture sur le monde, le développement de la curiosité et de la créativité. La découverte d'activités diversifiées favorise l'épanouissement de l'enfant dès son plus jeune âge, grâce à des ateliers d'éveil et de loisirs qui surprennent et intéressent, puis à l'école dans le cadre des apprentissages artistiques et des sorties culturelles. A Beaupréau-en-Mauges, l'offre culturelle est de qualité et assez diversifiée, notamment par la présence d'équipements et de services ou associations ressources qui proposent un panel d'activités adaptées à différents âges.

L'accès à la culture est donc favorisé si les enfants ont accès à des lieux culturels ou s'ils profitent régulièrement d'intervenants artistiques et professionnels divers (lecture, musique, théâtre...)

La lecture est une activité culturelle, les enfants de Beaupréau-en-Mauges peuvent en profiter grâce à l'accès aux équipements bibliothèques et aux animations lectures organisées par le service pour tous les élèves.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur : s'ouvrir et bien grandir

- Profiter d'activités culturelles variées
- Enrichir ses connaissances et ses compétences

### Actions existantes reconduites et développées

**Offrir des activités culturelles aux enfants par le biais d'animations lecture au sein des bibliothèques**

*Prêts de livres aux écoles, par les bibliothèques municipales ou associatives*

*Plus de 100 séances d'animations lecture sont proposées et ce sont environ 3000 ouvrages prêtés*

*Accueil des écoles « Animations lecture » dans les bibliothèques*

*Les élèves scolarisés en classe ULIS du collège de Beaupréau sont également invités à participer à ces séances d'animation lecture.*

### Services et partenaires

**Porteur :** Lecture publique

**Partenaires :** Établissements scolaires

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Temps de travail des agents du service Lecture Publique (accueil de classes sur site ou déplacements dans les écoles)

Achat de fonds spécifiques, renouvellement des collections

### Évaluation (résultats attendus)

Accès facilité à la lecture pour les jeunes lecteurs en difficultés.

Accès à des supports de lecture adaptée.

Partenariat avec des écoles et des partenaires de santé

## Axe 2

# Interventions musique en milieu scolaire

### Constats

L'accès à la culture est favorisé si les enfants ont accès à des lieux culturels ou s'ils profitent régulièrement d'intervenants artistiques et professionnels divers (lecture, musique, théâtre...)

La musique est une activité culturelle, les enfants de Beaupréau-en-Mauges peuvent en profiter grâce à l'accès à l'école de musique et aux interventions musique organisées par le service en milieu scolaire.

L'école est le lieu où tous les enfants ont accès aux mêmes apprentissages.

### Objectifs opérationnels

Gagner en autonomie et devenir acteur : s'ouvrir et bien grandir

- Profiter d'activités culturelles variées
- Enrichir ses connaissances et ses compétences



### Actions existantes reconduites et développées

#### Offrir des activités culturelles aux enfants par le biais d'interventions musique au sein des écoles

Reconduction des interventions en milieu scolaire : les professeurs diplômés se rendent dans les écoles afin d'apporter une culture et une pratique musicale.

Nouveauté à partir de l'année scolaire 2024-2025 : interventions de l'école de musique tous les deux ans (une partie des écoles en 2024-2025 et l'autre partie en 2025-2026). Un roulement est établi pour que les écoles sachent quelle année elles peuvent bénéficier d'une intervention.

### Services et partenaires

**Porteur :** École de musique

**Partenaires :** Établissements scolaires, éducation nationale

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Temps des professeurs de musique mis à disposition des écoles (sans contrepartie financière)

### Évaluation (résultats attendus)

Accès à la culture musicale

Mise en place de partenariat école - école de musique

Nombre de classes accompagnées



## Axe 3

# Réhabilitation et extension de l'école de Villedieu-la-Blouère

### Constats

Le site de l'école maternelle a été construit en 1980. Des travaux d'agrandissement ont été réalisés en 2005 avec la création d'une salle de motricité, une bibliothèque, de deux bureaux et d'une chaufferie. Lors de cet agrandissement aucuns travaux de désamiantage n'a été effectué (toitures, sols, flocage charpente). L'ensemble du clos-couvert de la construction initiale présente des signes de vétusté.

Depuis janvier 2024, à la demande de l'équipe enseignante et de l'inspection académique, toutes les classes élémentaires et maternelles ont été regroupées sur le site de l'école maternelle avec pour objectifs :

- Améliorer la cohésion d'équipe et le travail des enseignants
- Optimiser l'organisation et le fonctionnement de l'école

Après 6 mois de fonctionnement, à la fin du 1er semestre 2024, il a été confirmé que le projet à mener devait inclure une réhabilitation de l'existant et une extension pour accueillir tous les enfants sur un seul et unique site.

Le projet futur devra :

- Permettre d'accueillir tous les élèves de maternelle et d'élémentaires (soit 5 classes) sur un seul et même site, celui de l'école maternelle actuelle.
- Améliorer les conditions matérielles de travail et d'accueil des enfants.
- Favoriser la sécurité des enfants

### Objectifs opérationnels

Accueillir en toute qualité :

- Sécuriser
- Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants

### Actions existantes

#### Maintien en l'état

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

- *Réhabilitation et extension de l'école primaire Françoise Dolto à Villedieu-la-Blouère*
- *Conduite de projet initiée en fin d'année 2023 avec :*
  - Groupe de pilotage : élus et techniciens*
  - Note de cadrage : validée par le comité de direction*
  - Concertation des équipes pour le recensement des besoins*
  - Programme de travaux réalisé en concertation service affaires scolaires et service technique en vue d'un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre en 2025*
- *Estimation du début des travaux en 2026*

### Services et partenaires

**Porteur :** Services affaires scolaires et technique

**Services associés :** Services finances, aménagement, informatique

**Partenaires :** Équipe enseignante, ATSEM, parents d'élèves, éducation nationale, PMI

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Humains : responsable affaires scolaires, gestionnaire scolaire (patrimoine bâti), service finances/commande publique, service espaces publics, service informatique

Techniques : recours architecte et bureaux d'études

Financiers : PPI à définir

### Évaluation (résultats attendus)

Retours satisfaisants de l'équipe pédagogique, des familles.

Image valorisante et attractive de l'école > augmentation des inscriptions

Amélioration du bien-être des enfants et des professionnels travaillant au sein de l'école

**Développer les animations sur le temps méridien****Constats**

La pause déjeuner se déroule en plusieurs étapes. Les élèves se rendent à la cantine, où ils partagent un repas avec leurs camarades. Ce temps de restauration est également l'occasion d'encourager de bonnes habitudes alimentaires et de promouvoir le vivre-ensemble. Avant ou après le repas, les élèves ont souvent du temps libre à l'extérieur, dans la cour de récréation, où ils peuvent participer à des jeux, discuter avec leurs amis, ou simplement se détendre. Cependant certains enfants s'ennuient et des conflits existent parfois entre eux. Il a donc été expérimenté la mise en place d'activités récréatives pendant la pause, comme des ateliers manuels, ludiques, artistiques ainsi que des jeux supervisés. Cette approche semble appréciée des enfants et permet alors de créer un environnement éducatif ludique pendant le temps méridien, contribuant ainsi à leur épanouissement et à la réduction des conflits, ce qui est plus agréable à encadrer pour les agents.

**Objectifs opérationnels**

Gagner en autonomie et devenir acteur : s'ouvrir et bien grandir

- Permettre à l'enfant de mieux se connaître et de s'intégrer au sein du groupe
- Être attentif au bien-être de tous les enfants
- Profiter d'activités culturelles, sportives et de loisirs variés

Accueillir en toute qualité :

- Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants et former les agents

**Actions existantes reconduites et développées**

**Sur certains restaurants des animations sont mises en place et sont satisfaisantes :**

- *Location de jeux auprès de la ludothèque : permet aux enfants de découvrir des jeux différents*
- *Intervenant extérieur : construction d'un jeu en bois avec les enfants sur plusieurs séances*
- *Activité manuelles pour tous ceux qui le souhaitent*
- *Animation : « les jeunes ont du talent »*
- *Chaudoudou : écrire à un autre enfant un mot qui fait plaisir*
- *Le gâteau des anniversaires*
- *Jeux sportifs : des jeux classiques tels que l'épervier... sont proposés aux enfants*
- *Les croqueur de contes : des bénévoles viennent lire des histoires aux enfants*

**Description de l'action et des moyens de mise en œuvre**

**Étendre les animations pause méridienne à tous les restaurants en tenant compte des profils des encadrants**

- *Mises en place d'un outil commun qui répertorie les idées d'animations*
- *Développer les partenariats avec les autres services de la commune (santé, environnement, sport, culture...) et les associations*
- *Proposer de nouvelles animations*
- *Former et accompagner les encadrants*
- *Donner du temps de préparation*

**Services et partenaires**

**Porteur :** Restauration scolaire

**Services associés :** Services sports, santé, environnement, culture

**Partenaires :** Associations, Terre des sciences, Mauges Communauté (Contrat Local de Santé), ludothèque

**Moyens (humains, financiers, matériels)**

Temps de préparation pour les agents

Matériel pédagogique, jeux...

Budget intervenants extérieurs

Adhésions, appels à projets

**Évaluation (résultats attendus)**

Retours satisfaisants des encadrants et des enfants

Moins de gestion de conflits pour les agents, moins d'appels ou rendez-vous familles

Enfants épanouis prenant plaisir à participer et à venir durant le temps du midi

## Axe 3

# Veiller à la qualité des repas sur l'ensemble des restaurants scolaires

### Constats

Sur certains restaurants, les repas sont produits sur place par des cuisiniers. Sur d'autres sites, les repas sont livrés en liaison chaude par des prestataires locaux. La qualité des repas peut donc varier. Offrir un service de qualité à l'ensemble des rationnaires est important pour les élus et les familles du territoire. Le marché public restauration vient d'être renouvelé pour la rentrée scolaire 2024 selon des critères de qualité.

### Objectifs opérationnels

Accueillir en toute qualité :

- Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants et former les agents
- Être attentif au bien-être de tous les enfants
- Écouter les besoins des parents

### Actions existantes reconduites et développées

**3 restaurants sont autogérés** : mise en place d'un outil sur ces sites pour suivre la qualité des produits utilisés, notamment le pourcentage de produits locaux, durables, bios, ou encore dits SIQO (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine).

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

#### Veiller à la qualité des repas sur l'ensemble des restaurants scolaires

Autogérés : meilleurs suivis de la qualité des produits

- *Formation des cuisiniers*
- *Développer les partenariats avec la chambre d'agriculture, le CIVAM ou encore les GAB*
- *Intégrer des programmes existants qui accompagnent dans cette démarche (mon restau responsable...)*
- *S'inscrire sur Ma Cantine*
- *Faire évoluer l'outil créé pour le suivi des produits SIQO, bio...*
- *S'inscrire au programme « fruits et lait »*
- *Travailler avec une diététicienne*

Satellites :

- *Restaurants en liaison chaude par des prestataires locaux et dans une démarche responsable*
- *S'inscrire au programme « fruits et lait »*
- *Mener une réflexion globale à l'échelle du territoire et en lien avec les élus sur les orientations souhaitées pour les restaurants satellites*

### Services et partenaires

**Porteur** : Service restauration scolaire

**Services associés** : Élus

**Partenaires** : Mauges Communauté, les prestataires, des services de l'État, l'Europe pour certains programmes... GAB, chambre de l'agriculture

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Marché public

Temps alloué au contrôle qualité et aux participations aux réseaux pour la responsable de secteur et les cheffes d'équipes restaurants

Formations

### Évaluation (résultats attendus)

Harmonisation de la qualité des repas (à minima tous les satellites en liaison chaude)

Bons retours des enfants et des familles

Respects de la loi Egalim à minima

Participation aux programmes facilitant la démarche qualité

Respect de la réglementation et des orientations politiques





## Axe 3

# Construction d'équipements sportifs adaptés et conformes à l'accueil des enfants et des jeunes sur l'ensemble du territoire

### Constats

Certaines communes n'avaient pas d'équipements sportifs (type salle de sport) à leur disposition. Il était donc compliqué pour la population de pratiquer des activités sportives libres ou encadrées.

Certaines écoles sont éloignées des équipements sportifs de leur commune : les élèves ne peuvent pas bénéficier des mêmes conditions d'apprentissages.

Cela pose également un problème d'équité sur l'ensemble du territoire.

La commune de Beaupréau-en-Mauges a décidé de mener un plan d'investissement sportif ciblé : en installant un plateau multisports (type city stade) sur chaque commune déléguée.



### Objectifs opérationnels

Accueillir en toute qualité :

- Permettre une pratique sportive libre, mixte, familiale, intergénérationnelle
- Permettre la pratique d'une multitude de sports dans le même espace, en toute sécurité
- Permettre une pratique adaptée aux structures scolaires et périscolaires : proximité de l'équipement.
- Permettre l'accessibilité PMR
- Être attentif au bien-être de tous les enfants et écouter les besoins des familles

### Actions existantes reconduites et développées

**Réalisation de 10 plateaux multisports sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges (1 par commune)**

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

**Projet de construction d'un nouvel équipement sportif à Beaupréau en lien avec l'ouverture d'un collège public,** offrant un cadre de pratique sportive adapté et plus étoffé pour les structures accueillant un public d'enfants et de jeunes.

**Projet de réhabilitation de la piscine** avec un bassin d'apprentissage supplémentaire pouvant accueillir les GS et CP

### Services et partenaires

**Porteur :** Service des sports

**Services associés :** Service techniques

**Partenaires :** Entreprises spécialisées dans la réalisation d'équipements sportifs

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Agents des services sports et techniques

Plan pluriannuel d'investissement

### Évaluation (résultats attendus)

Fréquentation et utilisation des équipements

Satisfaction des écoles, ALSH, associations pour leurs demandes de créneaux et les pratiques sportives proposées aux enfants

# Mettre en place des comités de parents et développer les échanges

### Constats

La période du Covid a stoppé l'organisation d'un comité de parents qui existait dans un accueil. Les familles sont distantes et il est difficile de les faire avancer dans les salles d'activité. De plus, même si la mise en place du portail famille à faciliter grandement les inscriptions aux services pour les familles, elle a également conduit à moins de contacts et de liens avec les parents. Les familles n'ont plus autant l'occasion de s'exprimer lors d'échanges informels. Et, pourtant il est important d'intégrer les parents au fonctionnement des structures et au cœur de l'éducation de leurs enfants.

### Objectifs opérationnels

Accueillir en toute qualité et bien vivre ensemble :

- Offrir un cadre adapté et conforme à l'accueil des enfants
- Agir entre acteurs éducatifs et sociaux
- Écouter les besoins des parents

### Actions existantes reconduites et développées

Rencontre individuelle lors d'une première inscription  
Orientation des familles vers les partenaires institutionnels (CCAS, MDS...)  
Implication des familles dans l'évaluation et renouvellement du PEDT  
Organisation d'une soirée conviviale au sein de la structure

### Description de l'action et des moyens de mise en œuvre

#### Mettre en place des comités de parents et développer les échanges

*Partager du temps avec les familles, échanger autour de thèmes, les amener à s'impliquer et à exprimer ce qu'ils souhaitent pour l'accueil de leur enfant, à réfléchir avec les équipes afin de progresser et de garantir une continuité éducative.*

*Ce comité aura également pour but de créer une relation de confiance afin que le travail des animateurs soit reconnu par les familles.*

*Il y aura un comité sur chacun des accueils périscolaires géré par la commune.*

*Sur la base du volontariat, le comité sera composé de membres de l'équipe d'animation et de parents. Suivant le thème de la rencontre, il pourra être rajouté des partenaires.*

*Le rythme des rencontres serait de deux fois l'année. Le nombre pourra évoluer suivant les attentes de professionnels et des familles. Pour la première rencontre, l'ODJ sera initié par l'équipe d'animation.*

*Les rencontres seront l'occasion de présenter l'organisation des temps d'accueil, d'aborder les valeurs du projet pédagogique, d'échanger sur l'actualité de la structure et les projets et d'aborder plus précisément une thématique. (ex : l'alimentation, le jeu, le rythme de l'enfant...).*

*Il sera aussi possible d'échanger autour de questions et problématiques rencontrées par les familles ou les professionnels et de trouver ensemble des solutions adaptées.*

### Services et partenaires

**Porteur :** Les professionnels des structures et les familles

### Moyens (humains, financiers, matériels)

Temps de travail pour les équipes (4h/an/pro)

Budget intervenants

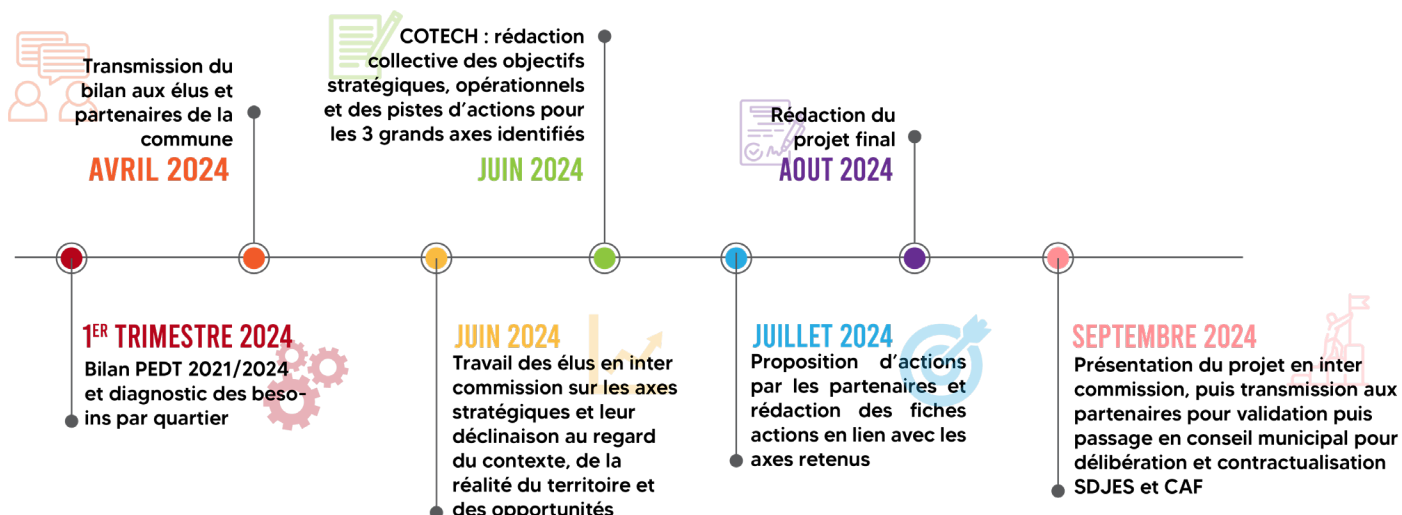
### Évaluation (résultats attendus)

Nombre de parents présents

Participation, questionnement des familles lors des échanges

## IV. Annexes

### A. Étapes de l'élaboration du projet



### B. Bilan PEDT 2021-2024

#### Rappel de l'intention éducative 2021 :

« Construire l'adulte de demain en lui permettant de devenir une personne responsable et autonome, de développer tous ses potentiels en respectant sa personnalité pour qu'il puisse intégrer et s'ouvrir au monde qui l'entoure »

Valeur	Rappel des objectifs	Exemples d'actions	Forces ou réussites	Freins et difficultés
Découverte, initiation à des activités sportives et socioculturelles	Permettre aux enfants l'accès et la découverte de pratiques culturelles et artistiques	Offres culturelles variées pour tous les élèves sur le temps scolaire	Activités culturelles variées proposées chaque année aux scolaires, expos et spectacles Scènes de Pays (cf. bilan école de musique, lecture publique)	Coût des transports pour se rendre aux activités, aux expos... Pas assez d'offres en direction des petites sections et pas assez de créneaux d'ouverture médiathèque pour tous
	Permettre aux enfants l'accès et la découverte de pratiques sportives	Offres sportives variées pour tous les élèves sur le temps scolaire Développement des city park dans les différentes communes SRAV : savoir rouler à vélo pour tous les CM1 et CM2	Activités sportives variées proposées chaque année aux scolaires (cf. bilan sport écoles et savoir nager) et pendant les vacances (Vac' en sports)	Salles de sport vieillissantes et pas suffisamment accessibles, notamment le mercredi pour les ALSH
		Offres culturelles et sportives le mercredi accessibles à tous	Les accueils périscolaires d'Andrezé, Jallais, Gesté et Beaupréau laissent la possibilité, aux enfants de se rendre à leurs activités sportives ou culturelles le mercredi. Définition des programmes en concertation avec les enfants.	Besoin de formation des animateurs pour développer plus d'activités adaptées
	Permettre à tous les enfants l'accès et la découverte de loisirs éducatifs et favoriser leur épanouissement en développant leur curiosité et en renforçant leur plaisir de découvrir divers environnements	Enrichissement de la qualité des offres périscolaires et du caractère éducatif des activités du mercredi Offres du CPIE : ateliers environnement et biodiversité Classes découvertes des écoles Menus à thème dans les restaurants scolaires et découverte des saveurs Echanges et temps forts inter écoles et inter ALSH	Richesse des activités proposées. Diverses associations enfance et jeunesse présentes sur le territoire avec des projets adaptés aux besoins des enfants et des loisirs variés. Animateurs compétents qui s'assurent du bien-être des enfants et de la qualité des animations, qui se remettent en cause et n'hésitent pas à changer leur programmation pour répondre aux envies des enfants. Intervenants extérieurs viennent compléter l'offre d'activités proposées	

Valeur	Rappel des objectifs	Exemples d'actions	Forces ou réussites	Freins et difficultés
Accompagnement à la parentalité		<p>Mise en place des portails famille par les associations et la commune pour faciliter les inscriptions et réservations aux activités et services</p> <p>Harmonisation des tarifs proposés aux familles (tarifs définis selon une même grille de quotients familiaux) en lien avec tous les partenaires.</p> <p>Adhésion à la charte départementale HANDICAP</p>	<p>Volonté de tendre vers la réduction des fractures sociales et territoriales.</p> <p>Protocole d'accueil et renfort de personnel si possible pour les enfants demandant une attention particulière ou porteur de handicap. Il s'applique à toute structure accueillant des enfants de 3 à 17 ans sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges</p>	<p>Portail famille pas toujours simple d'utilisation, veiller à accompagner les nouvelles familles et celles qui sont en difficultés</p> <p>Manque d'animateurs pour la prise en charge des enfants porteurs de handicaps</p> <p>Locaux parfois insuffisants et inadaptés pour l'accueil des enfants en périscolaire</p>
	Faciliter les démarches aux familles	<p>Développement de l'information et de l'accompagnement auprès des familles</p>	<p>Conférences thématiques</p> <p>Portes ouvertes des écoles et des services périscolaires et restauration, préentree pour les tout-petits</p> <p>Guide petite enfance partenarial</p> <p>Orientation des familles vers la MDS</p> <p>Un accueil périscolaire / commune avec des horaires larges</p> <p>Aide aux devoirs organisée par le Centre social dans le cadre du CLAS</p>	<p>Parents parfois perdus dans le qui fait quoi entre les associations et les services municipaux</p> <p>La prise en charge des enfants de - 3 ans pas toujours simple (préscolarisation, mode de garde, manque d'assistantes maternelles)</p> <p>Manque d'aides financières pour les familles en difficultés</p> <p>Problèmes de mobilité pour certains parents par rapport aux activités et aux conférences proposées dans certaines communes et pas d'autres</p>

Valeur	Rappel des objectifs	Exemples d'actions	Forces ou réussites	Freins et difficultés
Ouverture au monde extérieur et à la citoyenneté		<p>Actions locales et citoyennes</p>	<p>Participation des jeunes à la décoration et au service des repas des aînés</p> <p>Cartes de vœux réalisées par les enfants offertes aux aînés</p>	
	Favoriser les liens sociaux et citoyens	<p>Actions solidaires</p>	<p>Visites et activités entre enfants et résidents des EHPAD</p> <p>Sorties en lien avec la maison de retraite et les enfants de l'ALSH</p> <p>Parrainage entre petits et grands dans les écoles et les ALSH</p> <p>SOS Bambins, activités du centre social</p> <p>Grainothèque</p>	<p>Le COVID a ralenti la participation des aînés aux activités avec les enfants</p> <p>Certaines actions se sont arrêtées et reprennent difficilement</p>
	Favoriser les liens intergénérationnels	<p>Intergénération</p>	<p>Aide aux devoirs par des retraités bénévoles</p> <p>Croq'heure de contes</p> <p>Participation des retraités à l'encadrement des sorties scolaires et pour la surveillance durant la pause méridienne</p> <p>Passerelles écoles/collèges et multi-accueil/écoles maternelles</p> <p>Association Outils en mains</p> <p>Temps forts intergénérationnels (journée sportive, nettoyage de la nature, cuisine, jeux de société...)</p>	

## Méthode d'évaluation du projet et des actions

Durant les deux premières années du PEDT, les bilans se sont faits par commune déléguée. Cela était l'occasion de faire le point sur le fonctionnement des services et d'envisager des projets en commun par l'ensemble des acteurs locaux.

En 2024, le choix a été fait de réunir les communes par quartier (quartier Est, Ouest et Centre de Beaupréau-en-Mauges). 3 grandes rencontres ont donc eu lieu durant le 1er trimestre réunissant l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire (enseignants, animateurs, responsables de structures multi-accueil, parents, élus, associations, CAF...). Sous la forme d'ateliers, les participants ont pu évaluer les forces et les faiblesses des grandes ambitions du PEDT : le développement de l'intergénération, l'épanouissement et la curiosité des enfants, l'accompagnement des parents.

Puis ils ont projeté leurs idées et intentions en tant qu'acteur éducatif, pour le prochain PEDT, via un questionnaire ludique et dynamique.

## Évaluation des objectifs et des changements attendus

À travers les bilans, les échanges avec les familles et les enfants au quotidien, ainsi que l'évaluation ci-jointe, le PEDT 2021/2024 a bien permis de rendre plus responsables et autonomes les enfants, de développer leurs potentiels tout en respectant leur personnalité et leur a permis de s'ouvrir au monde et aux autres.

Et le PEDT s'est efforcé de répondre aux critères suivants tout au long de sa durée :

- une continuité des temps de l'enfant avec des transitions, des passerelles et un cadre partagé,
- une complémentarité des acteurs et des services lors des travaux de réflexion, pendant certaines animations et temps forts et au moment des évaluations des actions et des bilans de fonctionnement,
- une cohérence des outils de pilotage, des temps d'échanges annuels,
- une coopération des acteurs et des mutualisations diverses.

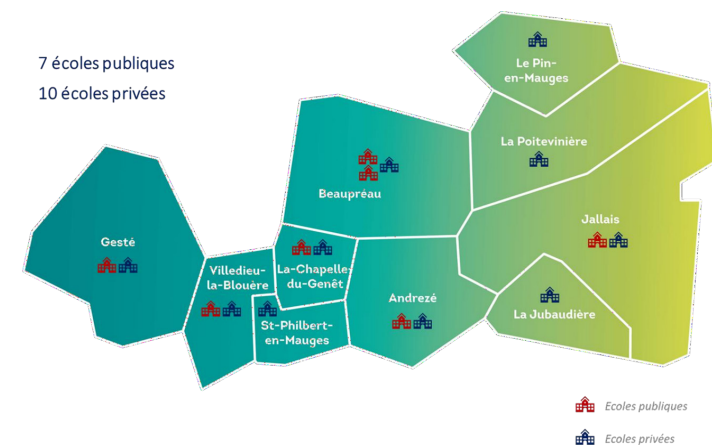
## C. Contractualisation PEDT : périmètre, objectifs, organisation, activités

### Nombre d'enfants concernés

Effectifs scolaires 2023/2024	TPS	Maternelle	Élémentaire	ULIS	Total
Privé	40	568	1 055	12	1 675
Public	15	200	505	12	732
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>768</b>	<b>1560</b>	<b>24</b>	<b>2 407</b>



## Établissement•s scolaire•s concerné•s



### Commune déléguée d'Andrezé

**École publique Georges Lapierre**  
1 chemin des écoliers - Andrezé  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée Sources Vives**  
8 rue du Calvaire - Andrezé  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de Beaupréau

**École publique maternelle Jules Ferry**  
18 bis rue de la Sablière - Beaupréau  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École publique élémentaire Jules Ferry**  
18 rue de la Sablière - Beaupréau  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée St Joseph, St Jean, St Martin**  
2 rue Françoise Dolto - Beaupréau  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de La Chapelle-du-Genêt

**École publique Jean de la Fontaine**  
4 rue des Ecoles - la Chapelle-du-Genêt  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée mixte Ste Anne**  
Rue du Grand Logis - la Chapelle-du-Genêt  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de Gesté

**École publique Marie et Arthur Rayneau**  
1 rue des Ecoles - Gesté  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée Eau Vive**  
18 bis rue de la Garenne - Gesté  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de Jallais

**École publique Jean de la Fontaine**  
Chemin de la Fontaine - Jallais  
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée St François d'Assise**  
18 avenue de la Chaperonnière - Jallais  
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de La Jubaudière

**École privée Charles de Foucault**  
8 rue des Bons Souvenirs - La Jubaudière  
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée du Pin-en-Mauges

**École privée Joseph Girard**  
3 avenue du Chemin Vert - le Pin-en-Mauges  
49110 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de La Poitevineière

**École privée St Michel**  
17 bis rue d'Anjou - la Poitevineière  
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de St Philbert-en-Mauges

**École St Philbert**  
2 rue des Tisserands - St Philbert-en-Mauges  
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

### Commune déléguée de Villedieu-la-Blouère

**École publique Françoise Dolto**  
39 rue d'Anjou - Villedieu-la-Blouère  
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**École privée mixte St Joseph**  
36 rue St Joseph - Villedieu-la-Blouère  
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

## Horaires scolaires écoles publiques : semaine de 4 jours

			Début	Fin	Début	Fin
Andrezé	École primaire	Georges Lapierre	8h50	11h50	13h30	16h30
Beaupréau	École maternelle	Jules Ferry	8h40	11h55	13h45	16h30
Beaupréau	École élémentaire	Jules Ferry	8h35	12h	13h50	16h25
La Chapelle-du-Genêt	École primaire	Jean de la Fontaine	8h30	12h	13h30	16h
Gesté	École primaire	Marie et Arthur Rayneau	8h40	11h45	13h35	16h30
Jallais	École primaire	Jean de la Fontaine	8h45	11h45	13h45	16h45
Villedieu-la-Blouère	École primaire	Françoise Dolto	8h30	11h45	13h30	16h15

### Structures ACM municipales concernées

#### Services accueils périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Service accueil périscolaire – commune déléguée de Jallais
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de la Jubaudière
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de Villedieu-la-Blouère
- Garderie périscolaire – commune déléguée St Philbert-en-Mauges

#### Service accueil de loisirs périscolaires (mercredi)

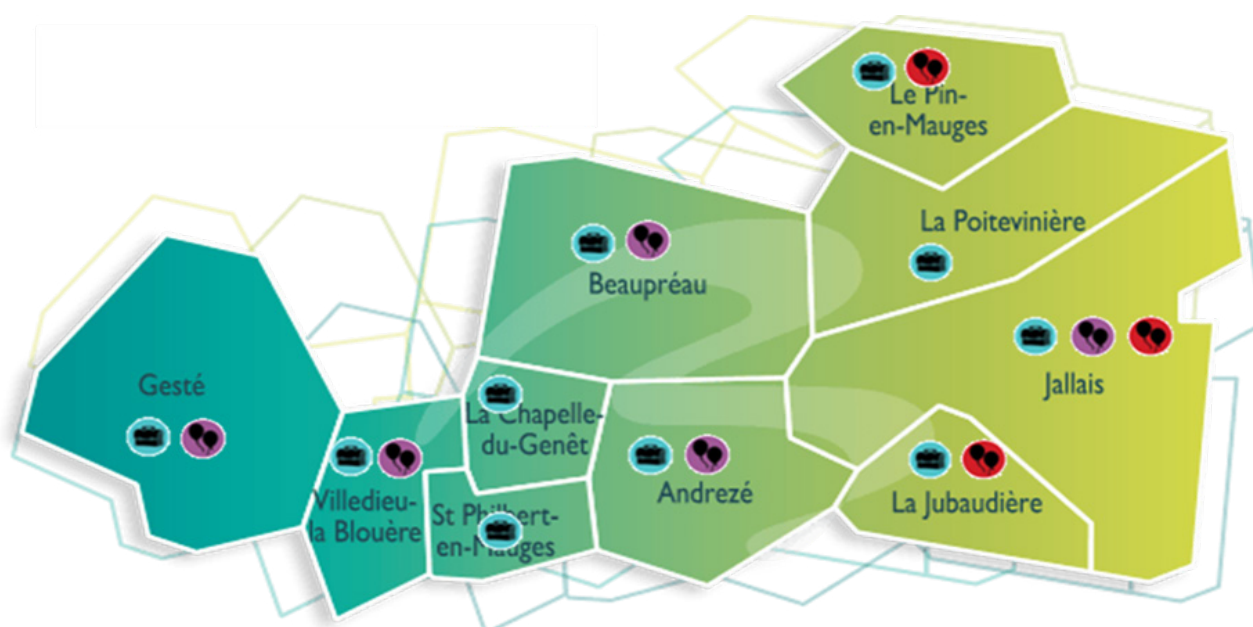
- Service accueil de loisirs périscolaire – commune déléguée de Villedieu-la-Blouère

#### Services accueils de loisirs extrascolaires (vacances scolaires)

- Service accueil de loisirs extrascolaire (grandes vacances) – commune déléguée de Jallais
- Service accueil de loisirs extrascolaire (petites et grandes vacances) – commune déléguée de Villedieu-la-Blouère

#### Multi-accueils

- Service multi-accueil – commune déléguée de Jallais
- Service multi-accueil – commune déléguée de Villedieu-la-Blouère



## **Autres services concernés par le PEDT - Plan mercredi (gestion associative)**

### **Services accueils périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

- Service accueil périscolaire – commune déléguée d'Andrezé  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de Beaupréau  
Gestion par l'association Récréamômes
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de La Chapelle-du-Genêt  
Gestion par l'association Familles Rurales Chapelle-du-Genêt
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de Gesté  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil périscolaire – commune déléguée du Pin-en-Mauges  
Gestion par l'association Familles Rurales le Pin-en-Mauges
- Service accueil périscolaire – commune déléguée de la Poitevine  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges

### **Services accueils de loisirs périscolaires (mercredi)**

- Service accueil de loisirs périscolaire « Boîte à Mômes » - commune déléguée d'Andrezé  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs périscolaire « Gesti'Mômes » - commune déléguée de Gesté  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs extrascolaire « Interfilou » - commune déléguée de Jallais  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs périscolaire « Récréamômes » - commune déléguée de Beaupréau  
Gestion par l'association Récréamômes
- Service accueil de loisirs périscolaire – commune déléguée du Pin-en-Mauges  
Gestion par l'association Familles Rurales le Pin-en-Mauges

### **Services accueils de loisirs extrascolaires (vacances scolaires)**

- Service accueil de loisirs extrascolaire « Boîte à Mômes » - commune déléguée d'Andrezé  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs extrascolaire « Gesti'Mômes » - commune déléguée de Gesté  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs extrascolaire « Interfilou » - commune déléguée de Jallais  
Gestion par le Centre social Èvre et Mauges
- Service accueil de loisirs extrascolaire « AFIRB » - commune déléguée de Jallais  
Gestion l'association AFIRB
- Service accueil de loisirs extrascolaire « Le Pin-en-Mauges » - commune déléguée du Pin-en-Mauges  
Gestion par l'association Familles Rurales du Pin-en-Mauges
- Service accueil de loisirs extrascolaire « Récréamômes » - commune déléguée de Beaupréau  
Gestion l'association Récréamômes

### **Multi-accueils**

- Service multi-accueil « Les Mômes en éveil » - commune déléguée de Beaupréau  
Gestion l'association Récréamômes



## **Coordinateur du PEDT**

**Carole Martin-Pons**, Directrice Éducation et chargée de coopération stratégique CTG

## **Comité de pilotage PEDT**

**Carole Martin-Pons**, Directrice Éducation et chargée de coopération stratégique CTG - commune de Beaupréau-en-Mauges

**Martine Gallard**, Adjointe Petite enfance/Enfance Jeunesse - commune de Beaupréau-en-Mauges

**Amélie Thomas**, Responsable secteur Petite enfance/Enfance - commune de Beaupréau-en-Mauges

**Nicolas Banchereau**, Coordinateur Enfance - Centre social Èvre et Mauges

## **Rencontres partenaires**

Réunions des groupes de travail par quartier 1 fois par an.

Les commissions « Petite enfance - Enfance jeunesse » et « Affaires scolaires » se réunissent 6 fois par an. Les directeurs d'écoles sont conviés 2 fois par an pour faire le point avec la commune.

Des comités de parents sont reçus régulièrement pour évaluer le fonctionnement de la pause méridienne. Des réunions avec les partenaires éducatifs et sociaux sont organisées régulièrement dans le cadre de la convention territoriale globale et du pacte de coopération avec le Centre social.

## **Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires**

*Cf. plan d'actions*

## **Liens PEDT avec les axes des projets d'école**

Les acteurs de la communauté éducative du territoire ont été invités à participer aux échanges et l'élaboration du projet :

- Établissements scolaires publiques et privées du territoire
- Service départemental à la jeunesse et au sport (SDJES)
- Parents : représentants de parents d'élèves
- Centre social Èvre et Mauges : coordinateur Enfance, coordinatrice petite enfance et familles
- Les associations petite enfance et enfance : Familles Rurales et Récréamômes
- CAF : chargé de conseil et de développement
- Élus et techniciens des services municipaux intervenants dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, de l'enfance, de la culture, du sport, et de l'environnement...

## **Liste des partenaires**

Les locaux communaux et/ou associatifs, complexes sportifs, périscolaires, bibliothèques, écoles, etc. seront utilisés pour accueillir les enfants.

Les professionnels pourront aussi utiliser les espaces extérieurs à proximité des services.

Les déplacements se feront à pied ou en car selon l'éloignement du lieu d'activité. Ces déplacements seront encadrés par le personnel, selon la réglementation en vigueur.

## **Modalités de suivi et d'évaluation du projet : méthodes, outils utilisés, critères qualitatif et quantitatif, calendrier de l'évaluation**

Les services conduiront le bilan et l'évaluation annuellement avec les acteurs éducatifs impliqués dans la mise en œuvre des fiches actions, et présenteront le résultat de ce travail en inter commission petite enfance, enfance jeunesse et affaires scolaires.

Le bilan permettra de mesurer l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs opérationnels, sur la base des résultats attendus (quantitatifs et qualitatifs). Il soulignera les réussites et les difficultés rencontrées, et les éventuels ajustements à apporter.

L'évaluation est une démarche plus large que le bilan des actions : elle pourra porter selon les années sur l'atteinte des objectifs stratégiques, la gouvernance, les pratiques professionnelles, la complémentarité entre les acteurs, l'articulation des temps, les moyens...

Les critères retenus pourront être les suivants :

- la pertinence (l'action répond-elle aux constats et aux besoins, est-elle efficace ?)
- la cohérence (les moyens sont-ils en adéquation avec les objectifs ?)
- la viabilité (quels sont les effets de l'action à long terme, l'impact ?)
- l'efficacité (rapport coût / résultats attendus)

### **Lien avec dispositif existants**

CLAS : piloté par le Centre Social (référente familles)

La CTG en lien avec le Centre social et en lien avec le Conseiller de développement et conseils CAF

Conventions Centre Social, AFR...

Politiques publiques municipales

Chartes nationales dans les domaines éducation, petite enfance, enfance jeunesse

### **Organisation des temps périscolaires**

#### **Moments de la journée (matin, midi, soir) et de la semaine dévolus aux activités**

*Cf. projets de fonctionnement des structures*

#### **Modalités d'organisation**

Les accueils collectifs de mineurs sont déclarés au SDJES.

#### **Gratuité ou tarification des activités**

Chaque gestionnaire associatif de services à l'enfance est libre de fixer sa tarification.

En ce qui concerne les services gérés directement par la commune de Beaupréau-en-Mauges, il est prévu :

- **Tarification des accueils périscolaires, accueils de loisirs périscolaires et accueils de loisirs extrascolaires** : un tarif identique pour chaque type de service. Les tarifs sont liés au quotient familial.
- **Tarification des multi accueils** : le tarif aux familles est fixé dans le cadre de la Prestation de Service Unique.

### **Liens avec les familles**

#### **Modalités de communication (supports utilisés...)**

Portail Familles, site internet, Facebook, affichage, plaquettes distribuées dans les écoles...

Guide associations et guide petite enfance

#### **Modalités d'inscription (portail, permanences...)**

Inscriptions périscolaires dématérialisées via le portail Familles

Services périscolaires et mairies déléguées ouverts aux familles, accueil téléphonique

Permanence pour les inscriptions

#### **Place des parents dans le fonctionnement de la structure et les activités**

*Cf. projets de fonctionnement*

### **Activités (périscolaire, pause méridienne, mercredi...)**

#### **Type d'activités proposées aux enfants de moins de 6 ans**

*Cf. projets pédagogiques des structures d'accueils*

#### **Type d'activités proposées aux enfants de plus de 6 ans**

*Cf. projets pédagogiques des structures d'accueils*

## Activités sportives

### Temps scolaire :

EPS sur le temps scolaire délivré par les éducateurs sportifs de la commune sur l'ensemble des écoles publiques et privées

Dispositif national « Savoir rouler à vélo » et « savoir nager »

### Temps périscolaire mercredi :

Mise à disposition d'éducateurs sportifs de la commune à venir

### Temps extrascolaire :

« Vac'en sports » : activités sportives gratuites pendant l'été pour les jeunes de 8 à 12 ans

## Modalités prévues pour l'accueil des enfants porteurs de handicap

La commune de Beaupréau-en-Mauges a validé l'adhésion à la « Charte départementale de l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les accueils de loisirs du Maine-et-Loire ».

Cette charte est signée par la préfecture de Maine-et-Loire, le Conseil départemental de Maine-et-Loire, la MSA et la Caf de Maine-et-Loire.

- En signant la Charte, les accueils de loisirs extrascolaires s'engagent à suivre un protocole d'accueil :
- Rencontre individuelle entre la directrice et les parents : échange et définition des particularités de l'enfant.
- Si besoin, contact avec des partenaires suivant l'enfant.
- Discussion en équipe pédagogique : réponse aux questionnements, intervention extérieure si besoin et adaptation, ou non, de l'accueil (activité, matériel, encadrement).
- Réponse à la famille et rédaction d'un projet d'accueil spécifique, co-construit avec la famille.

Suite à l'adhésion à la charte départementale et après concertation avec les réseaux liés à l'Enfance (accueils de loisirs, périscolaire), il a été convenu qu'un protocole d'accueil de l'enfant en situation de handicap pouvait être validé. Ce protocole d'accueil s'adresse également aux enfants demandant une attention particulière. Il s'applique à toute structure accueillant des enfants de 3 à 17 ans sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges.

Mise en place et suivi des PAI par le service éducation

Aménagements et mobilier spécifiques

Référent santé et inclusion dans les multi-accueils

Activités handisports proposées aux enfants lors de temps forts et animations

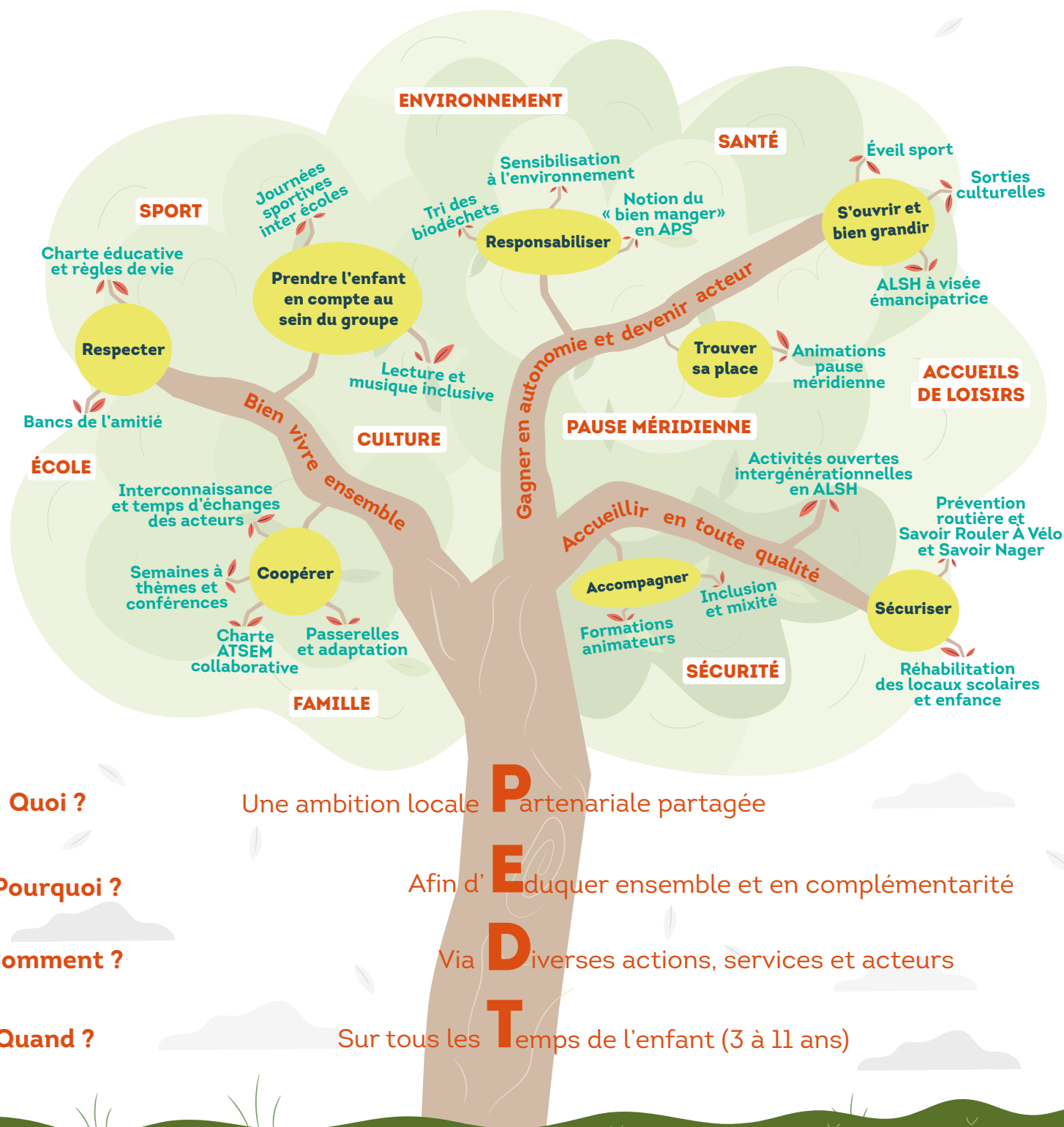
### **Modalités de transfert de responsabilité**

**Lieu précis du transfert de responsabilité, personne(s) responsable(s), mode de pointage nominatif des enfants à l'arrivée et au départ, procédure en cas d'imprévu**

*Cf. projets de fonctionnement et chartes de travail des structures*

# Projet éducatif du territoire 2024 - 2027

## PEDT / Plan mercredi



Quoi ?

Une ambition locale **P**artenariale partagée

Pourquoi ?

Afin d' **E**duquer ensemble et en complémentarité

Comment ?

Via **D**iverses actions, services et acteurs

Quand ?

Sur tous les **T**emps de l'enfant (3 à 11 ans)

« Placer l'enfant au cœur du projet éducatif, agir pour qu'il puisse apprendre, progresser, s'épanouir au sein des activités scolaires, périscolaires et de loisirs, dans un cadre sécurisé et respectueux des valeurs du « bien vivre ensemble »  
Poursuivre la collaboration partenariale en associant les familles tout en veillant à la continuité éducative »